



Demande d'examen au cas par cas préalable

à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

○ **Maître d'Ouvrage : SOLVEO ENERGIES**

3 bis Route de Lacourtenourt
31 150 Fenouillet

○ **Exploitant agricole : PÉPINIÈRES GAURRAT**

1465 All. de Morlanné,
64160 Buos

ANNEXE 9

NOTICE ENVIRONNEMENTALE DU PROJET



OMBRIERES AGRICOLES SUR ERABLES JAPONAIS

Commune de Pau (64)

PROJET D'OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR CULTURES D'ERABLES DU JAPON



S.A.R.L. Sud Ouest Naturalistes, 920 696 192 R.C.S. Carcassonne
10 rue du Bari Long, 11400 SOUILHE



Prédiagnostic écologique (demande d'examen au cas par cas)



Commune de Pau
(Pyrénées-Atlantiques - 64)

CONTACTS :

Christophe SAVON : 06 07 11 17 32

christophe.savon@sonaturalistes.com

S.A.R.L
920 696 192 R.C.S. Carcassonne
Siège social : 10 rue du Bari Long,
11400 SOUILHE

Projet d'ombrières photovoltaïques sur cultures d'érables du Japon

Prédiagnostic écologique



Commune de Pau (64)

Etude réalisée pour le compte de la société Solvéo Energies



Rédaction et validation du document	Christophe SAVON
Version	Version n°2
Date	28 juillet 2026
Citation	Sud Ouest Naturalistes, 2026. Prédiagnostic écologique dans le cadre d'un projet d'ombrières photovoltaïques sur cultures d'érables du Japon sur la commune de Pau (64). 63 p. (hors CV).

Table des matières

CONTEXTE DE LA MISSION	4
PRESENTATION DU PROJET	6
I. INFORMATIONS GENERALES	7
II. LES PEPINIERS GAURAT	7
III. CONTEXTE ET ENJEUX	7
IV. LE PROJET	7
MATERIEL ET METHODES	8
I. DELIMITATION DES AIRES D'ETUDES	9
II. DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	9
III. QUALIFICATION DES ECOLOGUES	11
IV. CALENDRIER ET METHODES D'INVESTIGATION DE TERRAIN	11
PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	17
I. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL GENERAL	18
II. POSITION DE L'AEI PAR RAPPORT AUX PERIMETRES A STATUT	20
III. LES HABITATS	28
IV. LA FLORE	32
V. LA FAUNE	37
VI. LES ZONES HUMIDES	42
SYNTHESE DES ENJEUX ET PRECONISATIONS	47
I. SYNTHESE DES ENJEUX	48
II. PRECONISATIONS DE MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION	50
III. CONCLUSION	53
ANNEXES	54
I. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	55
II. LISTE DES ESPECES OBSERVEES	57
III. RESULTATS DE LA HIERARCHISATION DES HABITATS ET ESPECES A ENJEU	63
IV. CV DE L'ECOLOGUE-NATURALISTE DE SUD OUEST NATURALISTES	63

Table des tableaux

Tableau 1 : Calendrier des inventaires naturalistes	11
Tableau 2 : Présentation des sites Natura 2000 intégrés à l'AEE et évaluation du lien écologique avec l'AEI	23
Tableau 3 : Récapitulatif des habitats de l'AEI	30
Tableau 4 : Espèces floristiques à enjeu	35
Tableau 5 : Espèces faunistiques à enjeu	40
Tableau 6 : Espèces végétales hygrophiles recensées	42

Table des cartes

Carte 1 : Localisation des aires d'études	10
Carte 2 : Localisation des sondages pédologiques	14
Carte 3 : Localisation des aires d'études par rapport aux ZNIEFF	21
Carte 4 : Localisation des aires d'études par rapport aux sites Natura 2000	24
Carte 5 : Localisation des aires d'études par rapport aux zones humides bibliographiques	26
Carte 6 : Localisation des aires d'études par rapport aux continuités écologiques de Nouvelle-Aquitaine	27
Carte 7 : Cartographie des habitats de l'AEI	31
Carte 8 : Cartographie des enjeux floristiques	36
Carte 9 : Cartographie des enjeux faunistiques	41
Carte 10 : Cartographie des zones humides	46
Carte 11 : Synthèse cartographique des enjeux écologiques	49
Carte 12 : Superposition des emprises du projet sur la synthèse cartographique des enjeux écologiques	51

Table des figures

Figure 1. Illustration du projet d'ombrières photovoltaïques	7
Figure 2. Illustration des caractéristiques des sols de zones humides	13
Figure 3. Contexte géologique de l'AEI (figure réalisée à partir de la carte géologique de France, échelle de 1/50 000 ; source : BRGM)	18
Figure 4. Localisation de l'AEI par rapport à la carte des sols à l'échelle 1/250 000 (Référentiel Régional Pédologique de Nouvelle-Aquitaine, INRAe)	19
Figure 5. Localisation de l'AEI par rapport aux grands ensembles climatiques de France métropolitaine (selon Joly <i>et al.</i> , 2010)	19
Figure 6. Répartition des données d'Ail à spathe longue selon la base de données Lobelia	32
Figure 7. Répartition des données de Decticelle aquitaine selon la base de données du GBIF	37
Figure 8. Schématisation du sondage S01	44
Figure 9. Schématisation du sondage S02	44



CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre d'un projet d'ombrières photovoltaïques sur une culture d'érables du Japon, sur la commune de Pau, dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64), en région Nouvelle-Aquitaine, la société Solvéo Energies a missionné le bureau d'études Sud Ouest Naturalistes afin de réaliser un pré-diagnostic écologique dans le cadre d'une procédure de demande d'examen au cas par cas.

Un écologue naturaliste a mené une expertise du site au début du mois de juillet 2026, dans la perspective de caractériser les habitats, de procéder à un inventaire floristique et faunistique et enfin de délimiter les zones humides selon les critères de la végétation et du sol.

Ce rapport, après une présentation du projet et du contexte environnemental général du site, présente les résultats de l'expertise.



PRESENTATION DU PROJET

I. Informations générales

- **Propriétaire** : Christian Gaurat.
- **Exploitant** : Pépinières Gaurat.
- **Exploitations actuelles** : Culture d'érable du Japon.
- **Surface de la zone d'étude** : 4,28 ha.

II. Les pépinières Gaurat

Les **pépinières GAURRAT** sont l'un des plus grands producteurs français d'érables du Japon avec une collection de plus de 100 variétés dont 90 en production.

Large gamme végétale : palmiers, bananiers (Musa Basjoo), lagerstroemia, camélias.

40 ans d'expérience et savoir-faire horticole reconnu.

Outre les cultures, les Pépinières GAURRAT développent également une activité de création de jardins.

Aujourd'hui, les Pépinières Gaurrat comptent une vingtaine de collaborateurs et les productions sont destinées aux amateurs, aux professionnels, aux collectivités et commercialisées au niveau local, national et en partie à l'export.

III. Contexte et enjeux

Les **épisodes de gel et les aléas climatiques** de ces dernières années ont amené M. Gaurat à chercher des solutions de protection afin de pérenniser son entreprise.

Exemples de pertes directes :

- 2003 : Canicule → Perte de croissance de 20% à 25%.
- 2017 : Gel en avril → 2500 plantes mortes entraînant une perte de fond de 250 000€ et une perte de récolte de 450 000€.
- 2021 : Gel → 7000 plantes mortes, soit environ 700 000 € de perte de fond et 800 000 € de perte de récolte.

- 2022 : Gel + Canicule → 1500 arbres perdus malgré la protection et perte de croissance.

IV. Le projet

Système d'ombrière photovoltaïque trackers → outil de protection des cultures constitué d'ombrières photovoltaïques dynamiques ayant pour but de protéger des aléas climatiques (excès de chaleur, gel, grêle...) la culture d'érables en garantissant un développement optimum des plantes (cf. figure 1 ci-dessous).

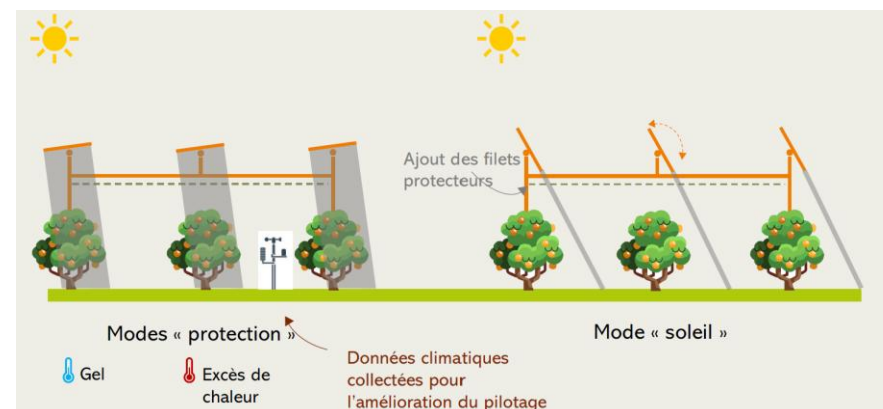


Figure 1. Illustration du projet d'ombrières photovoltaïques.



MATERIEL ET METHODES

I. Délimitation des aires d'études

Deux aires d'études ont été prises en compte dans le cadre de cette expertise :

- L'Aire d'Etude Immédiate (AEI) :

Elle correspond à la zone potentielle d'implantation du projet. Elle s'étend sur 4,28 ha.

Ses contours ont été communiqués dès le démarrage de l'étude par le maître d'ouvrage.

Elle a fait l'objet d'une expertise de terrain visant à caractériser les habitats, à inventorier la flore et la faune et enfin à délimiter les zones humides.

- L'Aire d'Etude Eloignée (AEE) :

L'aire d'étude éloignée correspond à l'AEI, élargie d'un tampon de 5 km.

Cette aire permet d'évaluer le lien écologique entre l'AEI et les périmètres aux statuts environnementaux comme les ZNIEFF, les sites Natura 2000 et également les continuités écologiques.

Ces deux aires d'études sont représentées sur la carte 1 ci-après.

II. Données bibliographiques

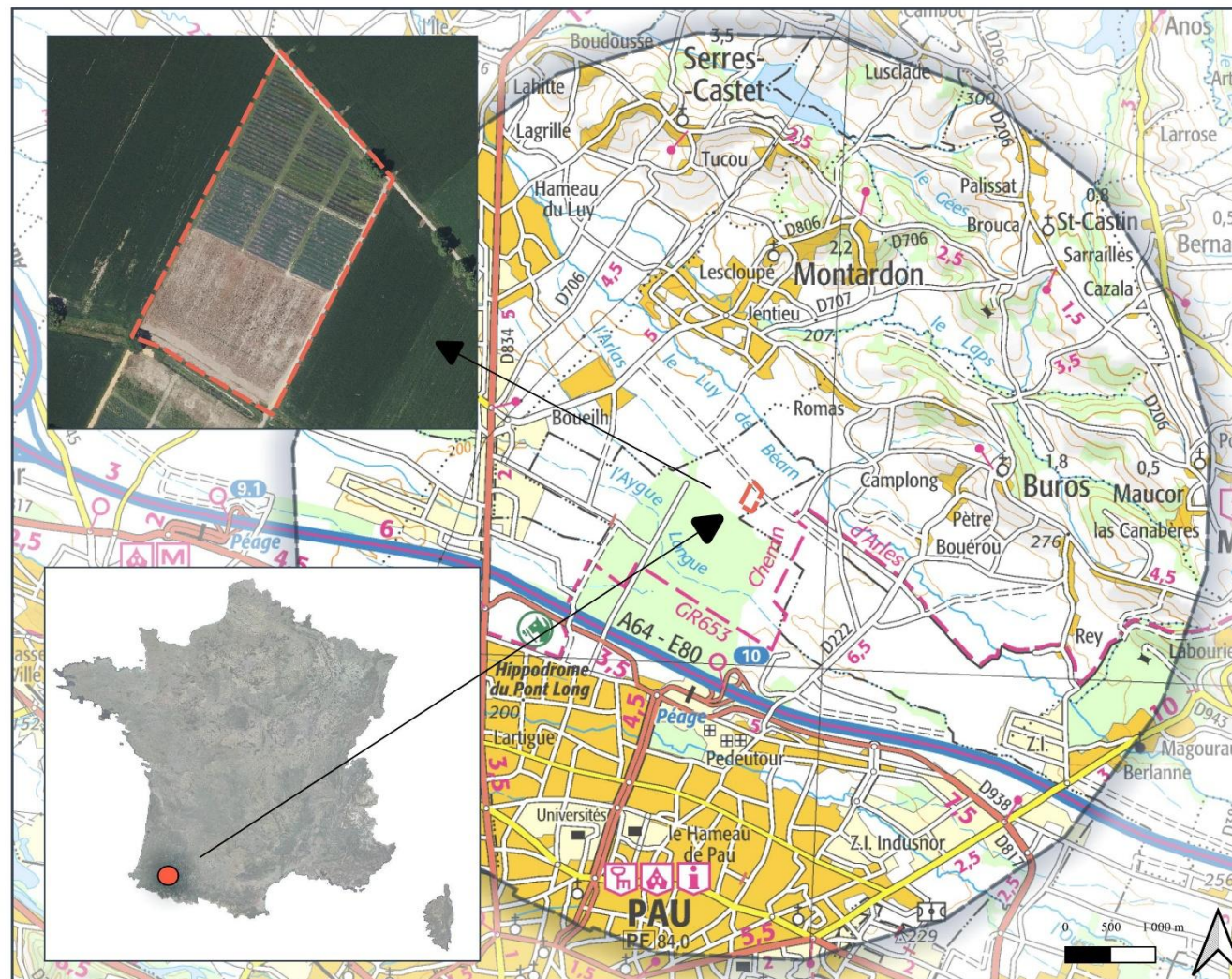
Une recherche et une analyse de données bibliographiques ont été effectuées.

Elles ont consisté à consulter :

- Les descriptifs des périmètres environnementaux locaux, comme les ZNIEFF et les sites Natura 2000 ;
- Les fonds IGN (BD Ortho, Scan 100 et 25, courbes de niveaux) afin de pouvoir pré-identifier les habitats ;
- La carte géologique du secteur et le référentiel régional pédologique de Nouvelle-Aquitaine (département des Pyrénées-Atlantiques) ;
- Les données naturalistes issues des bases de données en ligne FAUNA (pour la faune) et Lobelia (pour la flore) (dernière consultation en date du 13/07/2026) ;
- Les zones humides définies au niveau régional, ainsi que les zones humides potentielles définies au niveau national.

LOCALISATION DES AIRES D'ETUDES

-  Aire d'Etude Immédiate
-  Aire d'Etude Eloignée (AEE - 5 km)



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho / Scan 100

Carte 1 : Localisation des aires d'études.

III. Qualification des écologues

Un écologue naturaliste, **M. Christophe SAVON**, est intervenu dans le cadre de cette expertise.

Son C.V. complet est joint en annexe de ce rapport. Il renseigne sur ses compétences à réaliser cette expertise.

IV. Calendrier et méthodes d'investigation de terrain

4.1. Calendrier des inventaires

Le calendrier des inventaires est présenté dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1 : Calendrier des inventaires naturalistes

DATE	METEO	OBSERVATEURS	TYPE D'INVENTAIRES
08.07.2026	Couvert (brouillard matinal) à ensoleillé, vent nul, 26°C	Christophe SAVON	Inventaire diurne : faune-flore. Pédologie zones humides.

4.2. Méthodes d'inventaires

A. Méthode de caractérisation des habitats

Selon le Système d'Information Européen sur la Nature (EUNIS), un habitat représente « *un espace caractérisé premièrement par ses particularités physiques (topographie, physionomie des plantes ou animaux, caractéristiques du sol, climat, qualité de l'eau, etc.) et secondairement par les espèces de plantes et d'animaux qui y vivent* ».

La caractérisation des habitats consiste à parcourir l'ensemble de l'AEI afin d'observer et décrire les composantes environnementales propres à chaque ensemble homogène de l'AEI.

La nature du sol (texture, hydromorphie, pH, ...), la composition floristique et l'utilisation anthropique, sont les principaux attributs pris en compte, ils permettent une discrimination d'ensembles considérés comme homogènes, dénommés habitats.

Chaque habitat homogène dans ces attributs est ensuite rattaché à trois typologies :

- **Typologie EUNIS (année 2018)** : la version française de la typologie EUNIS date de 2008. Elle permet une classification des habitats terrestres sur l'ensemble du territoire national ;
- **Typologie CORINE Biotopes (année 2015)** : cette typologie est utilisée afin d'identifier les habitats caractéristiques de zones humides en référence à l'annexe II table B. de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de délimitation des zones humides ;
- **Typologie EUR28 (année 2017)** : cette typologie est utilisée pour les habitats d'intérêt communautaire de la directive « habitats ».

B. Méthode d'inventaire de la flore

L'inventaire de la flore a consisté à inventorier toutes les espèces végétales identifiables à la date de ce dernier.

Cet inventaire a permis de dresser une liste des espèces végétales de l'AEI (*cf.* annexe en fin de rapport).

Le statut de chaque espèce a été analysé, avec une attention particulière aux espèces protégées au niveau national, régional et départemental, aux espèces déterminantes ZNIEFF et aussi aux espèces présentant un statut défavorable sur les listes rouges.

Les espèces floristiques ont été saisies *via* l'application **Occtax-mobile** rattachée à GeoNature et directement reliée à TAXREF, permettant de saisir des données géoréférencées de taxons.

C. Méthode d'inventaire de la faune

L'inventaire de la faune a consisté à inventorier les espèces animales identifiables à la date de l'inventaire.

Il a été mené :

- **A vue :**
 - A l'aide d'une paire de jumelles pour les oiseaux notamment ;
 - A l'aide d'un filet entomologique avec fauche/battage de la végétation herbacée, arbustive et arborée ;
 - En soulevant les éléments susceptibles d'accueillir des espèces en gîte diurne (invertébrés, reptiles, amphibiens).
- **A l'ouïe :**
 - Pour les oiseaux avec recensement des chants, des cris et des manifestations d'alarme ;
 - Pour les insectes, notamment les stridulations des orthoptères et les cymbalisations des cigales.

Cet inventaire a permis de dresser une liste des espèces animales fréquentant l'AEI (*cf.* annexe en fin de rapport).

Le statut de chaque espèce a été analysé, avec une attention particulière aux espèces protégées, aux espèces déterminantes ZNIEFF et aux espèces présentant un statut défavorable sur les listes rouges.

Les espèces faunistiques ont été saisies *via* l'application **Occtax-mobile** rattachée à GeoNature et directement reliée à TAXREF, permettant de saisir des données géoréférencées de taxons.

D. Méthode de délimitation des zones humides

L'article L211-1 du code de l'environnement définit les zones humides comme « *des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.* »

Les arrêtés ministériels du 24 juin 2008 et du 1er octobre 2009 précisent les critères de définition et de délimitation des zones humides. Les critères retenus sont **un critère pédologique et un critère de végétation**.

L'article 1 de l'arrêté du 24 juin 2008 admet qu'une zone est considérée comme humide si l'un des deux critères est rempli.

Selon l'arrêté du 24 juin 2008, la végétation d'une zone humide est caractérisée par :

- **Des habitats figurant dans l'annexe 2. table B de l'arrêté.**

Deux distinctions existent, à savoir :

La cotation « H » signifie que cet habitat, ainsi que tous les habitats de niveaux hiérarchiques inférieurs, sont caractéristiques de zones humides.

La cotation « p » (*pro parte*) signifie qu'il n'est pas possible de conclure sur la nature humide de l'habitat et qu'une expertise des sols ou de la végétation est nécessaire.

La typologie utilisée est la typologie CORINE Biotopes.

- **Une dominance en espèces hygrophiles listées dans l'annexe 2.A de l'arrêté :**

L'examen de la végétation vise à vérifier si elle est caractérisée par des espèces dominantes indicatrices de zones humides. La dominance est considérée si la moitié au moins des espèces de la liste établie par le botaniste figurent dans la Liste des espèces indicatrices de zones humides.

Les sols hydromorphes correspondent aux sols portant la légende « ZH » sur la figure ci-après :

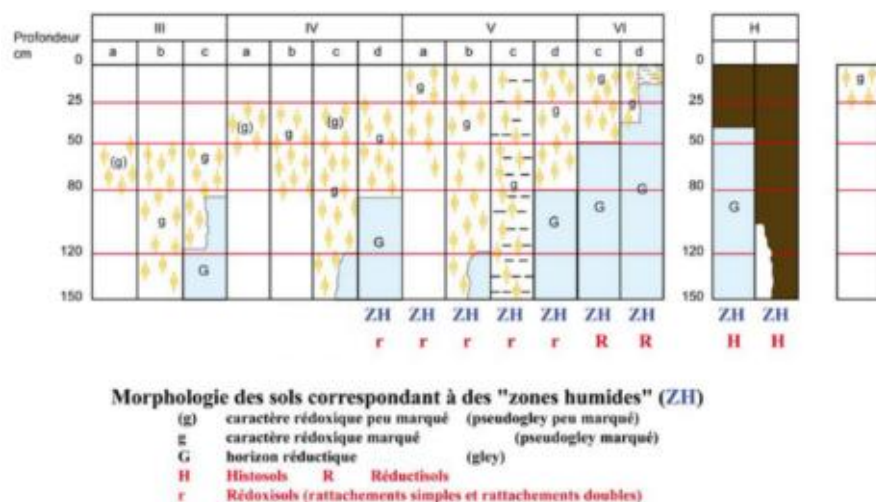


Figure 2. Illustration des caractéristiques des sols de zones humides.

Il s'agit :

- **Des histosols**, car ils connaissent un engorgement permanent en eau qui provoque l'accumulation de matières organiques peu ou pas décomposées : sols de **classe H** ;
- **Des réductisols**, car ils connaissent un engorgement permanent en eau à faible profondeur montrant des traits réductiques débutants à moins de 50 cm de profondeur dans le sol : : sols de **classe VI** ;
- **Aux autres sols caractérisés** :
 - Par des traits redoxiques débutants à moins de 25 cm de profondeur et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur : sols de **classe V** ;
 - Par des traits redoxiques débutants entre 25 et 50 cm de profondeur du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en

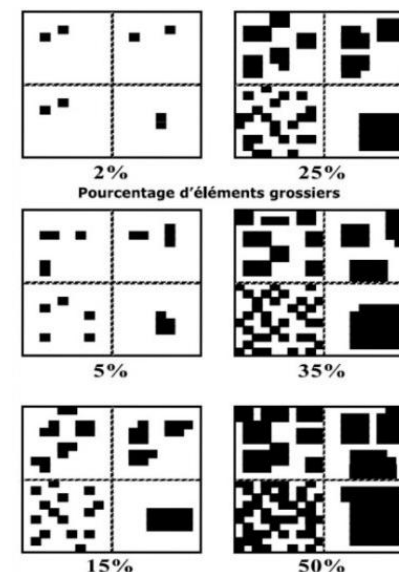
profondeur et des traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 cm de profondeur : sols de **classe IVd**.

4 sondages pédologiques ont été réalisés au sein de l'AEI (cf. carte 2 ci-après).

Ces sondages ont été effectués de façon à couvrir l'ensemble des conditions mésologiques de l'AEI (habitats, topographie, géologie, sol). Ils ont été positionnés de façon à établir un transect perpendiculaire par rapport au cours d'eau le Larlas situé au sud de l'AEI.

La recherche des traces d'hydromorphie, ainsi que la présentation des résultats des sondages, suivent les recommandations de l'article intitulé « Reconnaître les sols de zones humides – Difficultés d'application des textes réglementaires » (Baize & Ducommun, 2014).

Le recouvrement des traces d'hydromorphie au sein des horizons a été apprécié à l'aide de la figure ci-contre, utilisée également pour l'appréciation du recouvrement en éléments grossiers.



LOCALISATION DES SONDAGES PEDOLOGIQUES

 Aire d'Etude Immédiate

 Sondage pédologique



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 2 : Localisation des sondages pédologiques.

E. Analyse des enjeux écologiques

L'évaluation du niveau d'enjeu d'un habitat et d'une espèce représente la base de la mise en œuvre de la doctrine Eviter/Réduire/Compenser (E.R.C.).

Il s'agit d'une analyse multifactorielle qui n'est pas basée sur l'enjeu réglementaire (statut de protection), mais bien sur l'enjeu écologique. Autrement dit, une espèce non couverte par un statut de protection peut tout à fait représenter un enjeu au regard de sa rareté locale par exemple. *A contrario*, une espèce protégée, très commune, peut représenter un enjeu faible.

La méthode proposée ici suit en partie l'analyse faite par Le Berre *et al.* (2019). Ainsi, les facteurs retenus pour caractériser l'enjeu d'un habitat ou d'une espèce sont les suivants :

- Des **facteurs de responsabilité** : aire de répartition ; isolement de la population ; rareté ;
- Des **facteurs de sensibilité** : amplitude écologique ; dynamique de l'espèce ; menaces.
- Des **facteurs de fonctionnalité** : statut biologique de l'espèce (au sein de la zone d'étude), état de conservation des habitats d'espèce (au sein de la zone d'étude).

Les sous-facteurs et modalités pris en compte pour chaque facteur sont listés ci-après. Pour chaque sous-facteur, 5 modalités sont possibles.

FACTEURS DE RESPONSABILITE

Aire de répartition (facteur commun aux habitats et espèces) :

- Micro-endémisme (valeur 5) ;
- Endémisme (valeur 4) ;
- Au sein d'une aire biogéographique (Méditerranéenne, continentale, atlantique, alpine, boréale...) (valeur 3) ;
- Au sein de deux aires biogéographiques (valeur 2) ;
- Etendue (européenne, ouest-paléarctique, cosmopolite) (valeur 1).

Isolement de la population (facteur propre aux espèces) :

- Population isolée et sans lien écologique apparent avec d'autres populations (faible capacité de dispersion, espèce sédentaire, obstacles) (valeur 5) ;
- Population isolée avec un lien écologique possible avec d'autres populations (valeur 4) ;
- Population non isolée mais en marge de son aire de répartition (valeur 3) ;
- Population non isolée dans une aire de répartition fragmentée (valeur 2) ;
- Population non isolée dans une aire de répartition continue (valeur 1).

Rareté de l'espèce/de l'habitat au sein de son aire biogéographique (facteur commun aux habitats et espèces) :

- Habitat/Espèce très rare (valeur 5) ;
- Habitat/Espèce rare (valeur 4) ;
- Habitat/Espèce peu commun (valeur 3) ;
- Habitat/Espèce commun (valeur 2) ;
- Habitat/Espèce très commun (valeur 1).

FACTEURS DE SENSIBILITE

Amplitude écologique (facteur commun aux habitats et espèces) :

- Habitat/Espèce d'amplitude écologique très étroite (espèce extrêmement spécialisée) (valeur 5) ;
- Habitat/Espèce d'amplitude écologique restreinte (espèce hautement spécialisée) (valeur 4) ;
- Habitat/Espèce d'amplitude écologique réduite (espèce spécialisée) (valeur 3) ;
- Habitat/Espèce d'amplitude écologique étendue (espèce peu spécialisée) (valeur 2) ;
- Habitat/Espèce généraliste à ubiquiste (valeur 1).

Dynamique de l'habitat/espèce (facteur commun aux habitats et espèces) :

- Habitat/Espèce en fort déclin (valeur 5) ;
- Habitat/Espèce en déclin (valeur 4) ;
- Habitat/Espèce stable (valeur 3) ;
- Habitat/Espèce en augmentation (valeur 2) ;
- Habitat/Espèce en forte augmentation (valeur 1).

Menaces (facteur commun aux habitats et espèces) :

- Habitat/Espèce en danger critique d'extinction (valeur 5) ;
- Habitat/Espèce en danger d'extinction (valeur 4) ;
- Habitat/Espèce vulnérable (valeur 3) ;
- Habitat/Espèce quasi menacé (valeur 2) ;
- Habitat/Espèce en préoccupation mineure (valeur 1).

FACTEURS DE FONCTIONNALITES

Statut biologique au sein de la zone d'étude (facteur propre aux espèces) :

- Espèce résidente/reproductrice (valeur 5) ;
- Espèce non reproductrice et utilisant la zone pour assurer une phase de son cycle biologique (hivernage, migration, ...) (valeur 4) ;
- Espèce non reproductrice, utilisant la zone de façon occasionnelle et régulière (valeur 3) ;
- Espèce non reproductrice, utilisant la zone de façon occasionnelle (valeur 2) ;
- Espèce non reproductrice, sans utilisation particulière de la zone (valeur 1).

Etat de conservation de l'habitat et de l'habitat de l'espèce au sein de la zone d'étude (facteur commun aux habitats et espèces) :

- Etat de conservation excellent (valeur 5) ;
- Etat de conservation bon (valeur 4) ;
- Etat de conservation favorable (valeur 3) ;

- Etat de conservation altéré (valeur 2) ;
- Etat de conservation dégradé (valeur 1).

Les valeurs obtenues pour chaque modalité sont sommées, permettant l'obtention d'une valeur (v) comprise entre 8 et 40 pour les espèces et entre 6 et 30 pour les habitats.

Les valeurs obtenues pour chaque habitat (v1) et espèce (v2) sont ensuite classées au sein de la grille de hiérarchisation ci-après :

$6 \leq v1 \leq 13,5$	$13,5 < v1 \leq 18$	$18 < v1 \leq 21,75$	$21,75 < v1 \leq 26,25$	$26,25 < v1 \leq 30$
$8 \leq v2 \leq 18$	$18 < v2 \leq 24$	$24 < v2 \leq 29$	$29 < v2 \leq 35$	$35 < v2 \leq 40$
Pas d'enjeu	Faible	Modéré	Fort	Très fort

La répartition choisie n'adopte pas une courbe linéaire mais suit une légère courbure logarithmique qui apparaît plus appropriée, permettant ainsi de ne pas considérer comme un enjeu faible de très nombreuses espèces communes à très communes.

N.B. : Pour les espèces couvertes par une hiérarchisation régionale, l'enjeu issu de cette hiérarchisation a été pris en compte et pondéré par les facteurs de fonctionnalités, permettant l'obtention d'un enjeu local, propre à la zone d'étude.

Les résultats de l'application de cette méthode sont portés en annexe de ce document.



PREDIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

I. Contexte environnemental général

1.1. Contexte paysager

L'AEI se situe au nord de l'agglomération de Pau, au niveau de l'Unité Paysagère n°3 dénommée « **Les terres noires** », selon l'atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques.

Il s'agit d'un vaste espace planitiaire, alluvionnaire, anciennement parcouru par le Gave de Pau, aujourd'hui concerné par le cours d'eau le **Luy de Béarn** et ses affluents (dont le Larlas).

Les cultures annuelles sont dominantes, tout particulièrement la culture intensive du maïs.

1.2. Contexte géologique et pédologique

A. Contexte géologique

L'AEI est concernée par la feuille « Morlaas » (1030) de la carte géologique de France.

Elle est concernée par deux formations (cf. figure 3 ci-contre) :

- **Nappe du Pont-Long (Mindel) (FwL).** C'est une des plus importantes nappes alluviales du piémont béarnais. Issue d'un des glaciers (Mindel ?) du système de Lourdes, elle jalonne une ancienne vallée qui provenait de ce secteur et se dirigeait en direction de l'W.NW vers les Landes d'Estibaux, en Chalosse. La nappe est constituée de galets nettement plus altérés que les formations alluviales plus récentes. Si les quartzites (40 % du cortège) sont intacts, les granités (50 %) sont au moins désagrégés et de nombreux sont réduits à l'état de fantômes. Les grès, très altérés également représentent 5 % du cortège, le reste est constitué par des schistes et des roches volcaniques également très altérés et par des quartz cariés. Les calcaires sont absents. Dans l'ensemble, cette formation est peu perméable et traditionnellement mal drainée.

- **Basse terrasse des petits ruisseaux (Fx-y).** Les éléments mineurs du réseau hydrographique sont accompagnés par une formation alluviale qui remanie des matériaux déjà façonnés par les écoulements antérieurs dans les nappes principales. Aussi est-il difficile de caractériser ces sédiments : sables, galets de nature diverse parfois rubéfiés et dérubiés, argiles de décantation, sols noirs hydromorphes et pseudo-gleys s'y rencontrent.

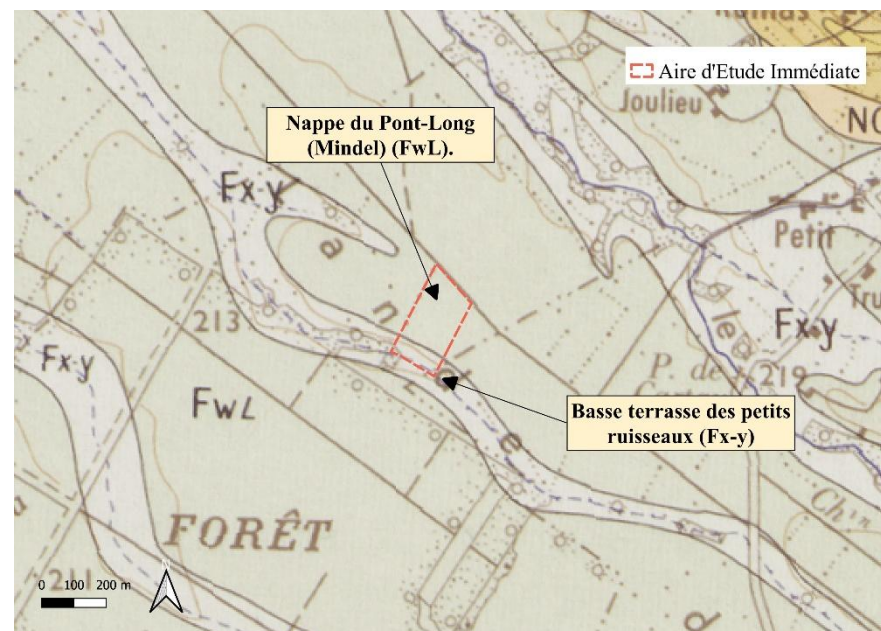


Figure 3. Contexte géologique de l'AEI (figure réalisée à partir de la carte géologique de France, échelle de 1/50 000 ; source : BRGM).

B. Contexte pédologique

Selon le Référentiel Régional Pédologique, l'AEI est concernée par une seule Unité Cartographique des Sols (UCS) : l'UCS n°1104 dénommée « **sols bruns acides, souvent hydromorphes, des terrasses mindéliennes du Luy-de-Béarn** ».

Cette UCS est composée de 5 Unités Typologiques des Sols (UTS), avec dominance des **véraclisols** (35 %) et présence de **luvisols** (30 %), de **néoluvisols-rédoxisols** (20 %) et de **brunisol** (15 %).

La figure 4 ci-dessous localise l'AEI par rapport à la carte des sols de Nouvelle-Aquitaine.



Figure 4. Localisation de l'AEI par rapport à la carte des sols à l'échelle 1/250 000 (Référentiel Régional Pédologique de Nouvelle-Aquitaine, INRAe).

1.3. Contexte climatique

Le climat local est de **type « atlantique altéré »** (Joly *et al.*, 2010 – cf. figure 4 ci-contre), avec des températures moyennes annuelles de 12,6° C et des précipitations moyennes annuelles de 1 180 mm.

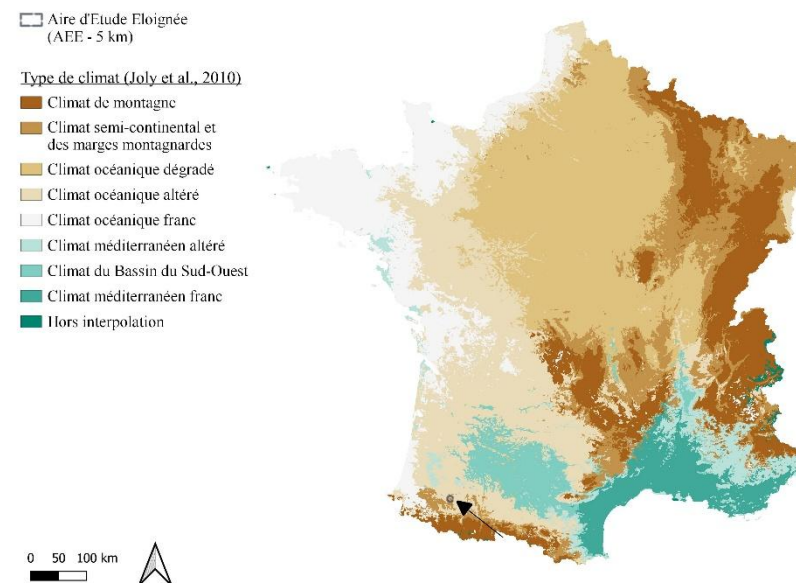


Figure 5. Localisation de l'AEI par rapport aux grands ensembles climatiques de France métropolitaine (selon Joly *et al.*, 2010).

1.4. Végétation potentielle

La végétation potentielle (Ecolab, 2013) de l'AEI est composée d'une **chênaie pédonculée et landes acidiphiles mésohygrophiles à humides avec Bouleau pubescent (plus rarement Charme et Hêtre), Molinie et Houlque molle (plus rarement *Carex brizoides*) - Bois et landes, faciès à Charme, acido-mésophile.**

Le Chêne pédonculé est une espèce au feuillage caduque, de répartition euro-caucasienne, lié aux climats océaniques, sub-océaniques et continentaux, principalement observé en contexte planitiaire et collinéen.

II. Position de l'AEI par rapport aux périmètres à statut

2.1. Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique.

On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- Les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

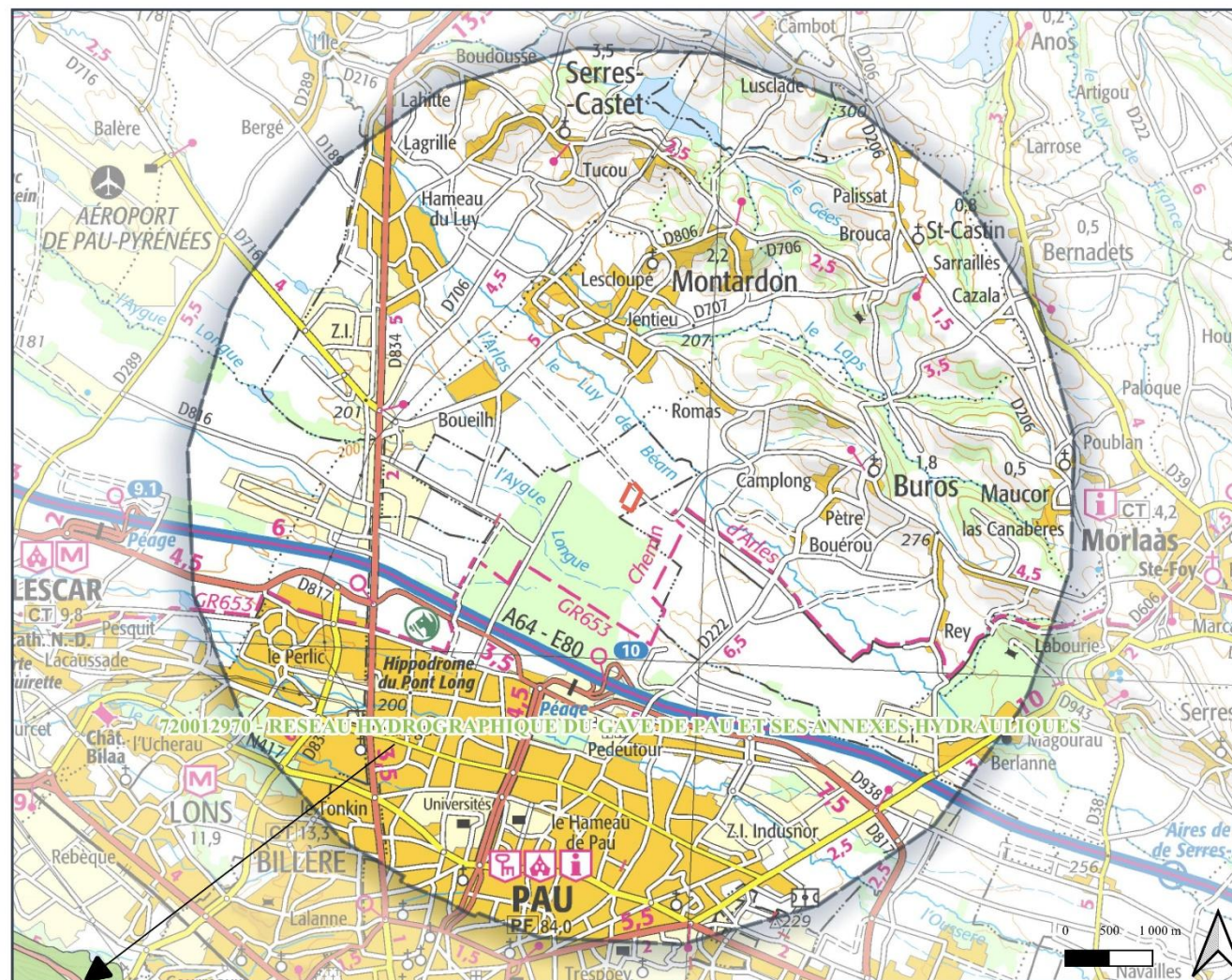
L'AEI n'est concernée par aucune ZNIEFF de type I et de type II.

Aucune ZNIEFF n'est également présente au sein de l'AEE (5 km autour de l'AEI).

La première ZNIEFF se situe à plus de 6 600 m au sud de l'AEI (*cf.* carte 3 ci-après). Il s'agit de la ZNIEFF de type II n°720012970 « Réseau hydrographique du Gave de Pau et ses annexes hydrauliques ».

LOCALISATION DES AIRES D'ETUDES PAR RAPPORT AUX ZNIEFF

-  Aire d'Etude Immédiate
-  Aire d'Etude Eloignée (AEE - 5 km)
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : Scan 100, INPN

Carte 3 : Localisation des aires d'études par rapport aux ZNIEFF.

2.2. Les sites Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et c'est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité.

Ce réseau mis en place en application de la Directive "Oiseaux" datant de 1979 et de la Directive "Habitats" datant de 1992 vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

La structuration de ce réseau comprend :

- Des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs ;
- Des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats".

Le tableau 2 ci-après propose une synthèse des sites Natura 2000 situés au sein de l'AEE (5 km autour de l'AEI) et analyse le lien écologique entre l'AEI et ces sites Natura 2000.

La carte 4 qui succède au tableau, localise les aires d'études par rapport à ces sites Natura 2000.

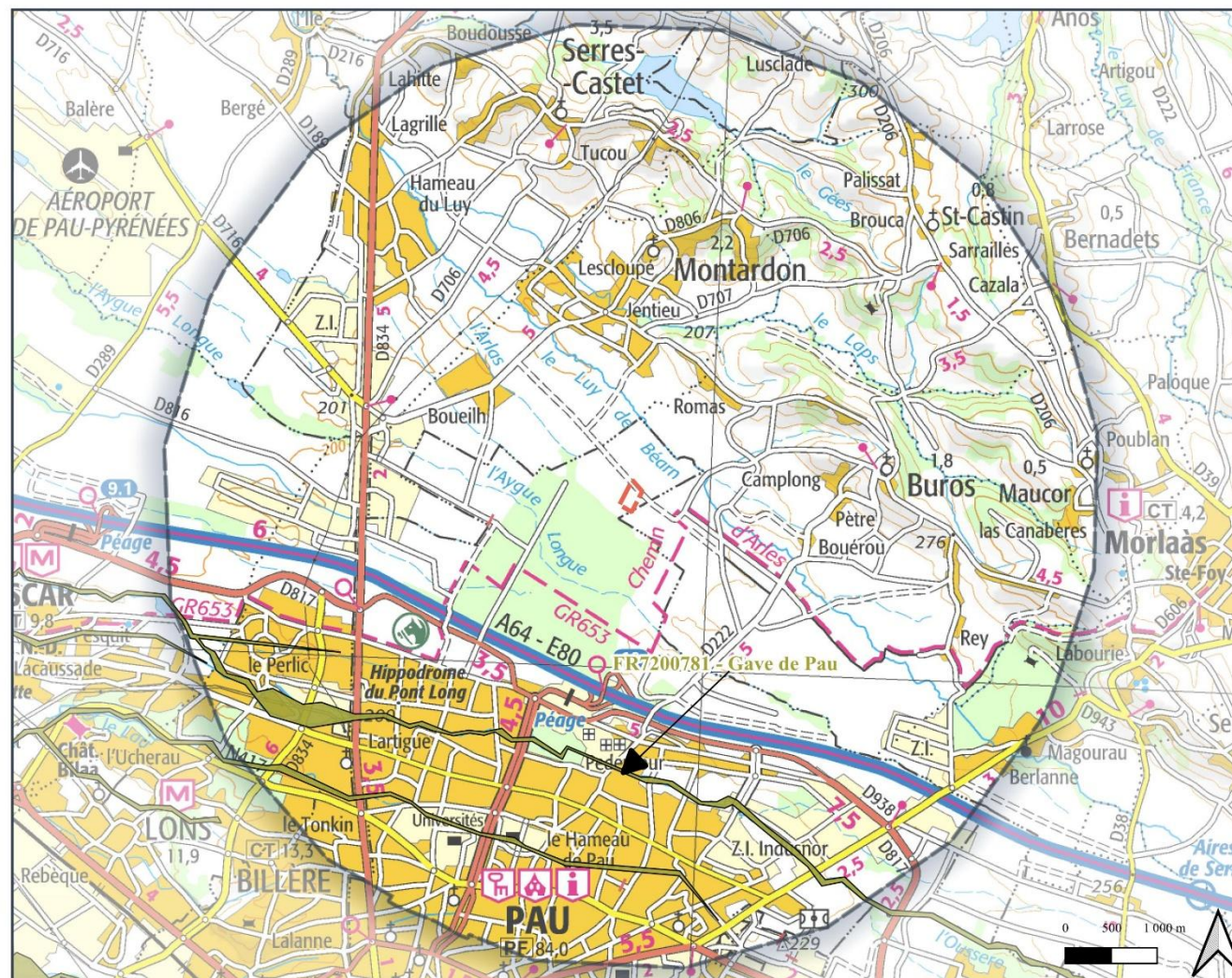
L'AEI n'est intégrée à aucun site Natura 2000.

Le premier site Natura 2000, la ZSC FR7200781 « Gave de Pau », se situe à 2 670 au sud de l'AEI. Cette dernière n'entretient aucun lien écologique avec ce site Natura 2000.

Tableau 2 : Présentation des sites Natura 2000 intégrés à l'AEE et évaluation du lien écologique avec l'AEI

TYPE	N°	DENOMINATION	DISTANCE AVEC L'AEI (M)	LIEN ECOLOGIQUE
ZSC	FR7200781	Gave de Pau	2 670	Inexistant : site Natura 2000 d'une superficie de 8 077 ha, correspondant au lit mineur du Gave de Pau et à ses végétations riveraines. Ce site a été désigné pour 6 habitats d'intérêt communautaire dont notamment des landes sèches et humides, des mégaphorbiaies hygrophiles, des bois alluviaux (aulnaies-frênaies) et des bois mixtes. 7 espèces faunistiques ont permis la désignation de ce site Natura 2000 : la Moule perlière d'eau douce (<i>Margaritifera margaritifera</i>), la Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>), le Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>), l'Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>), la Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>), le Saumon atlantique (<i>Salmo salar</i>) et le Chabot du Béarn (<i>Cottus aturi</i>). L'AEI ne se trouve pas en lien direct, notamment hydrologique, avec ce site Natura 2000. Toutes les espèces à l'origine de la désignation de ce site sont des espèces aquatiques, au moins pour une phase de leur cycle biologique (odonates par exemple). Elles sont absentes de l'AEI.

 Aire d'Etude Immédiate
 Aire d'Etude Eloignée (AEE - 5 km)
 Zone spéciale de conservation (ZSC)
 Zone de protection spéciale (ZPS)



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : Scan 100 / INPN

Carte 4 : Localisation des aires d'études par rapport aux sites Natura 2000.

2.3. Les autres périmètres

L'AEI n'est intégrée à aucun périmètre environnemental de type Parc Naturel Régional (PNR), Réserve Naturelle Régionale (RNR), Réserve Naturelle Nationale (RNN), Parc National (PN) et Arrêté de Protection de Biotope (APB).

2.4. Les zones humides

L'AEI n'est concernée par aucune zone humide avérée au niveau du bassin Adour-Garonne.

L'AEI intercepte un milieu potentiellement humide avec une probabilité faible à moyenne (30 à 50 %). La probabilité la plus élevée de rencontrer des zones humides concerne la partie sud de l'AEI, au niveau des abords du cours d'eau le Larlas.

La localisation des aires d'études par rapport aux zones humides bibliographiques est portée sur la carte 5 ci-après.

2.5. Les continuités écologiques (SRCE)

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine a été approuvé le 20 mars 2020.

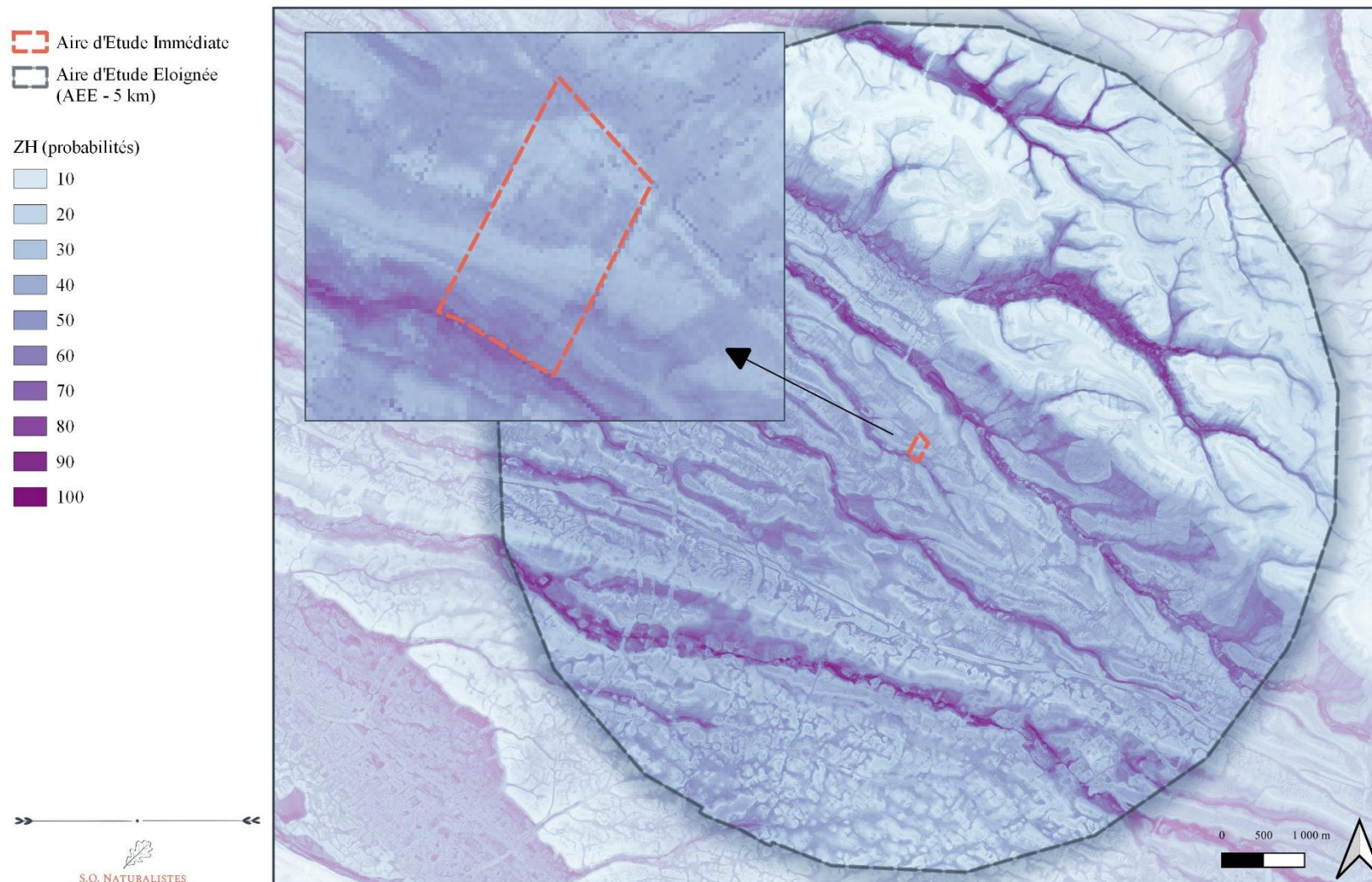
Ce dernier intègre un état des lieux des continuités écologiques à l'échelle de l'Aquitaine.

Selon ce document, l'AEI n'est concernée par aucun corridor écologique et réservoir de biodiversité.

Le premier support de continuités écologiques correspond au cours d'eau le Luy de Béarn, qui se situe à 500 m au nord de l'AEI.

La localisation des aires d'études par rapport aux éléments régionaux de continuités écologiques est portée sur la carte 6 ci-après.

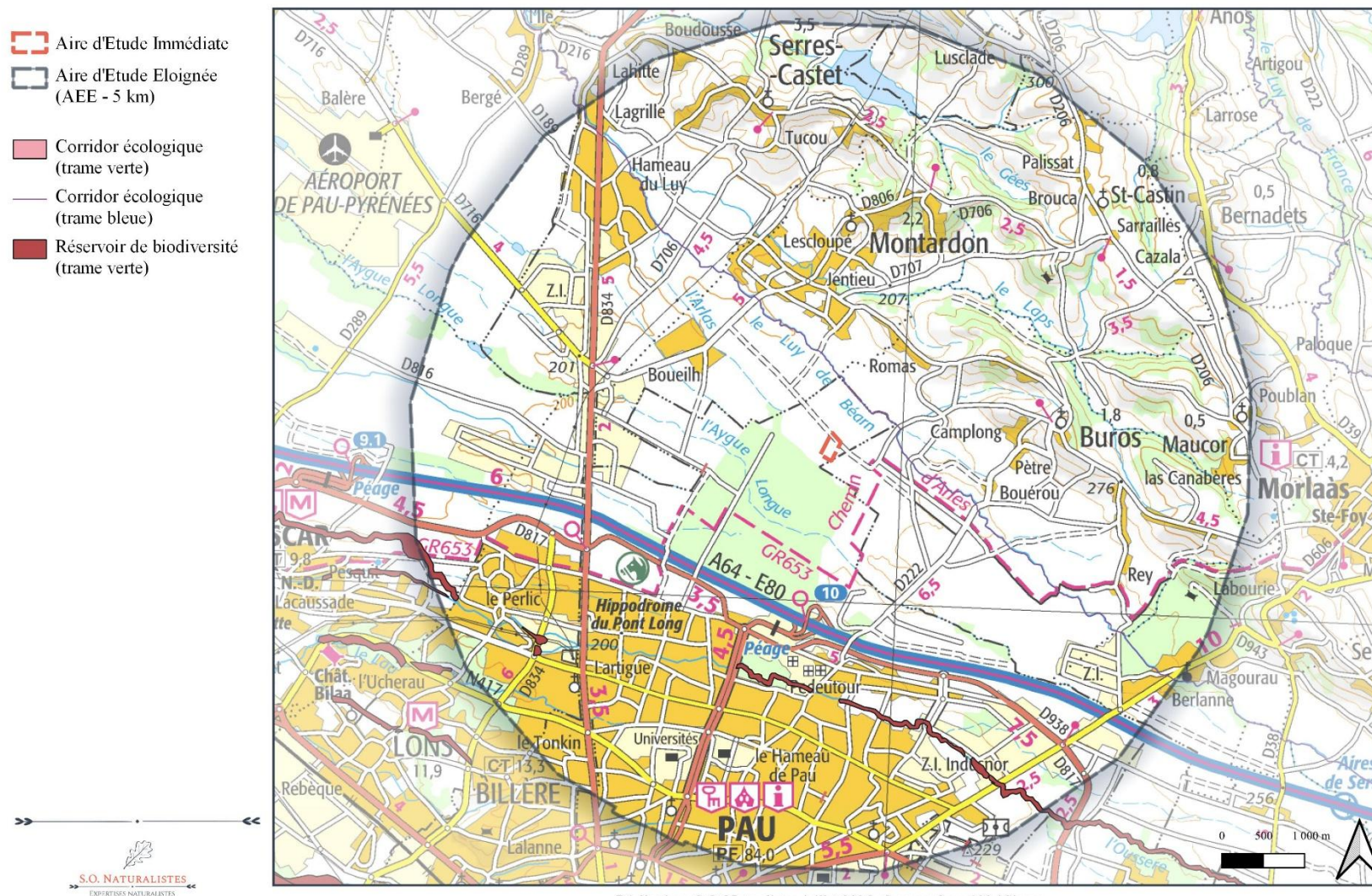
LOCALISATION DES AIRES D'ETUDES PAR RAPPORT AUX ZONES HUMIDES BIBLIOGRAPHIQUES



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : Scan 100 / PatriNat

Carte 5 : Localisation des aires d'études par rapport aux zones humides bibliographiques.

LOCALISATION DES AIRES D'ETUDE PAR RAPPORT AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES DE NOUVELLE-AQUITAINE



III. Les habitats

L'AEI accueille une **plantation d'arbustes, principalement des érables du Japon, secondairement quelques autres essences comme des figuiers par exemple.**

Les plantations sont bâchées, sans doute pour limiter le développement de la flore adventice.

Au niveau des inter-rangées, une végétation anthropophile gazonnante, gérée par fauche, se développe. Elle est dominée par des espèces des pelouses mésophiles comme la Potentille rampante (*Potentilla reptans*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), le Trèfle de prés (*Trifolium pratensis*), le Pissenlit officinal (*Taraxacum officinale*) et des xénophytes comme des cotonnières (*Gamochaeta americana* et *G. antillana*).



Culture d'érables du Japon au sein de l'AEI.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

Cet habitat est rattaché au code FB.1 de la typologie Eunis. Il ne représente pas d'enjeu conservatoire.

Au sud de l'AEI, un petit cours d'eau est présent avec une végétation hygrophile herbacée haute, composée d'espèces comme l'Angélique sylvestre (*Angelica sylvestris*), le Lycope d'Europe (*Lycopus europaeus*), la Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*) et la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*).



Végétation haute riveraine du cours d'eau le Larlas.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

Cette végétation est bornée aux abords immédiats du petit cours d'eau, dont la configuration laisse supposer que son lit a été rectifié. Cette rectification a occasionné une incision de son lit mineur, limitant sans doute les phénomènes de surverses en cas de crues.

Cet habitat est rattaché au code E5.41 de la typologie Eunis. Il est d'intérêt communautaire, rattaché au code 6430 sous la dénomination de « Mégaphorbiaies hygrophile d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin ». **Il représente un enjeu modéré malgré son état de conservation altéré.**

Le tableau 3 qui suit, expose l'ensemble des habitats de l'AEI, qui font l'objet d'une représentation cartographique en suivant (*cf.* carte 7).

Tableau 3 : Récapitulatif des habitats de l'AEI

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

DENOMINATION	ESPECES DOMINANTES	CODE EUNIS	CODE CORINE BIOTOPES.	CODE EUR28	CODE ZH	ÉTAT DE CONSERVATION	ENJEU	SURFACE (M ²) LINEAIRE (M)
Plantation d'arbustes ornementaux (pépinière)	<i>Gamochaeta americana</i> , <i>Gamochaeta antillana</i> , <i>Plantago major</i> , <i>Potentilla reptans</i> , <i>Taraxacum officinale</i> , <i>Trifolium pratense</i>	FB.1	83.2	-	p.	Dégradé	Pas d'enjeu	42 670
Mégaphorbiaie hygrophile riveraine d'un petit cours d'eau rectifié	<i>Angelica sylvestris</i> , <i>Cirsium palustre</i> , <i>Lycopus europaeus</i> , <i>Lysimachia vulgaris</i> , <i>Lythrum salicaria</i> , <i>Salix atrocinerea</i>	E5.41	37.7	6430	H.	Altéré	Modéré	146

CARTOGRAPHIE DES HABITATS DE L'AEI

 Aire d'Etude Immédiate

Habitats (surfaciques) :

 Plantation d'arbustes
ornementaux (pépinière)
code Eunis : FB.1

Habitats (linéaires) :

 Mégaphorbiaie hygrophile
riveraine d'un petit cours
d'eau rectifié
code Eunis : E5.41



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 7 : Cartographie des habitats de l'AEI.

IV. La flore

A. Données bibliographiques

Selon la base de données Lobelia, la maille de 5 x 5 km concernée par l'AEI accueille 3 espèces végétales protégées :

- Le Lotier hispide (*Lotus hispidus*) : espèce protégée au niveau régional, fréquentant les pelouses, jachères et friches siliceuses ;
- Le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*) : espèce protégée au niveau national, fréquentant les habitats tourbeux à paratourbeux, avec tourbe nue ;
- La Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*) : espèce protégée au niveau national, fréquentant les pelouses et prairies hygrophiles acidophiles.

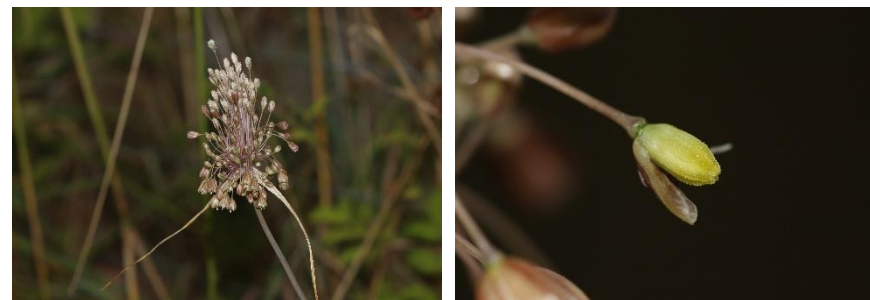
B. Généralités

98 espèces de plantes ont été recensées dans le cadre de l'inventaire du début du mois de juillet mené au sein de l'AEI, comprenant 92 espèces de trachéophytes et 6 espèces de bryophytes.

La diversité en espèces est assez faible, mais plus élevées toutefois, qu'au sein des cultures annuelles maïsicoles des environs.

Les espèces recensées sont pour la plupart communes à très communes localement, et plus largement au sein du domaine atlantique d'une vaste région eurasiatique.

Une espèce apparaît rare dans le contexte local : l'Ail à spathe longue (*Allium longispathum*). Espèce de répartition méditerranéo-atlantique, elle fréquente les abords des cultures et les friches eutrophiles plutôt basiphiles. Selon la base de données Lobelia, l'espèce est recensée en 7 localités dans le département des Pyrénées-Atlantiques, avec 3 données qui sont antérieures à l'année 1950. Cet ail est présent sur les abords de l'AEI, en sa partie nord. Il a possiblement profité de l'apport de matériaux calcaires exogènes au site, ce qui a pu légèrement modifier le pH du sol.



Ail à spathe longue : habitus à gauche et détail d'un ovaire rétréci en cône à l'apex (critère déterminant).

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

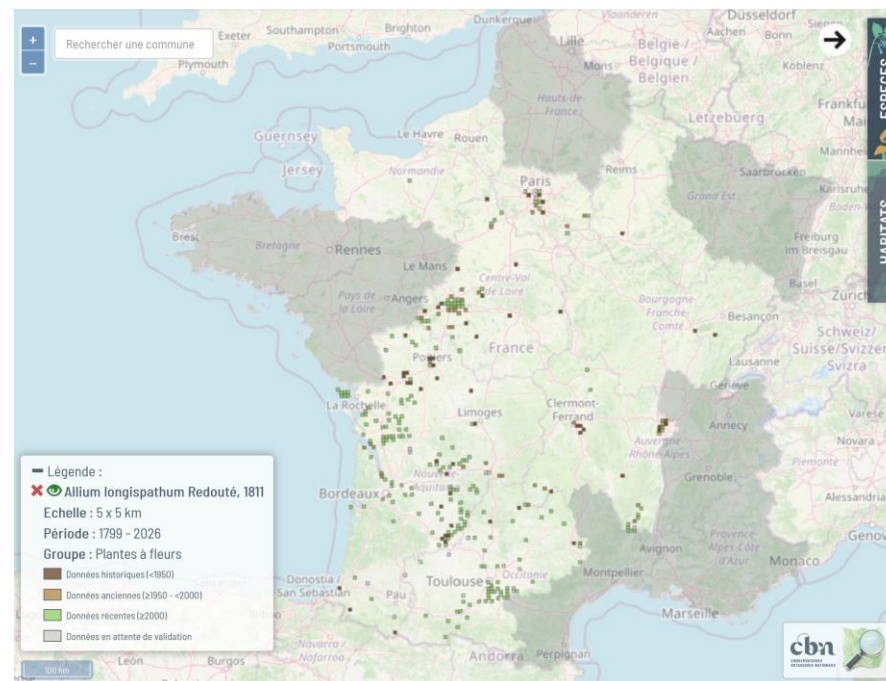


Figure 6. Répartition des données d'Ail à spathe longue selon la base de données Lobelia.

L'implantation de la pépinière a occasionné une perturbation des habitats. Cette dégradation est perceptible à la présence de xénophytes en recouvrement significatif, tout particulièrement deux cotonnières : la Cotonnière américaine (*Gamochaeta americana*) (cf. photo ci-dessous) et la Cotonnière en faux (*Gamochaeta antillana*). Ces deux espèces sont associées à d'autres espèces largement implantées localement comme par exemple l'Eleusine des Indes (*Eleusine indica*), des vergerettes (*Erigeron annuus*, *E. canadensis*, *E. floribundus*, *E. sumatrensis*), des onagres (*Oenothera biennis*, *O. rosea* – cf. photo ci-dessous) et des paspales (*Paspalum dilatatum*, *P. distichum*).



Cotonnière américaine et Onagre rose.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

Enfin, notons que même les habitats les plus anthropisés de l'AEI, par exemple les bâches de plantation, sont colonisés par des plantes, notamment des bryophytes, comme *Didymodon acutus* (cf. ci-contre).

Concernant ce dernier groupe, l'inventaire n'a pas été exhaustif, mais nous pouvons noter la présence de quelques espèces terricoles fréquentant les agrosystèmes annuels comme par exemple *Entosthodon fascicularis* et *Tortula truncata*. Ces espèces se maintiennent au sein des cultures annuelles de maïs car le déchaumage y est souvent tardif, avant le prochain semis printanier.



Didymodon acutus avec vues microscopiques des feuilles aux marges révolutes, à apex acuminé, aux cellules unistratées sur les bords et non papilleuses (vue en coupe).

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

C. Espèces à statut et à enjeu

Aucune espèce protégée n'a été mise en évidence dans le cadre de l'inventaire réalisé au début du mois de juillet 2026.

Une espèce déterminante ZNIEFF en région (hors triangle landais) a été inventoriée au sein de l'AEI : la **Lobélie brûlante** *Lobelia urens*.

Il s'agit d'une espèce landicole de répartition euryatlantique, qui fréquente les pelouses et les landes hygrophiles. Elle est commune au niveau du plateau landais, peu commune ailleurs en région.

L'espèce est présente ponctuellement en partie occidentale de l'AEI. Il s'agit probablement d'une espèce relicte du passé pastoral du site, avant que les landes humides pâturées ne soient drainées et converties en cultures intensives de maïs.

La Lobélie brûlante représente un enjeu local faible.



Lobélie brûlante au sein de l'AEI.
© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

Tableau 4 : Espèces floristiques à enjeu

GROUPES	ESPECE	ANNEXE DIRECTIVE HABITAT/ OISEAUX	PROTECTION			LISTE ROUGE NATIONALE	LISTE ROUGE REGIONALE	ZNIEFF	CONTEXTE AEI	ENJEU LOCAL
			NAT.	REG.	DPT.					
FLORE	<i>Lobelia urens</i> L., 1753 Lobélie brûlante	-	-	-	-	LC	LC	Dét.	Espèce localisée en partie ouest de l'AEI, sur ses marges, avec une population de 20 à 40 pieds. Habitat d'espèce dans un état de conservation favorable.	Faible

Nat. : Nationale / Reg. : Régionale / Dpt. : Départementale.

LC : Préoccupation mineure.

Dét. : espèce déterminante ZNIEFF (Anonyme. 2018. Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Aquitaine. CBN Sud-Atlantique. Fichier Excel.).

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX RELATIFS A LA FLORE

 Aire d'Etude Immédiate

Enjeu très fort :

Enjeu fort :

Enjeu modéré :

Enjeu faible :

Espèce :

 Lobélie brûlante



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 8 : Cartographie des enjeux floristiques.

V. La faune

A. Généralités

51 espèces faunistiques ont été recensées dans le cadre de l'inventaire naturaliste mené au début du mois de juillet 2026, comprenant 1 espèce d'amphibien, 1 espèce d'arachnide, 1 espèce de reptile, 2 espèces d'isopodes, 1 espèce de gastéropode, 1 espèce de mammifère, 8 espèces d'oiseaux et 36 espèces d'insectes.

Les espèces recensées sont pour la plupart communes à très communes, localement et plus largement au sein du domaine atlantique d'une vaste région eurasiatique, comme par exemple la punaise *Neottiglossa leporina* (cf. photo ci-dessous).



Punaise Neottiglossa leporina au sein de l'AEI : espèce à vaste aire de répartition eurasiatique.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

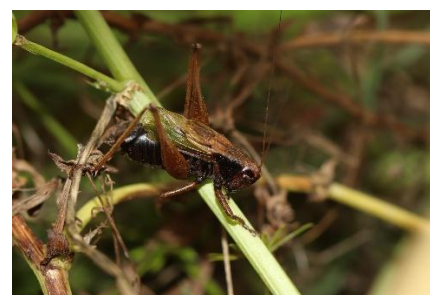
Une présentation est proposée ci-après par groupe taxonomique.

B. Les invertébrés

40 espèces d'invertébrés ont été dénombrées dans le cadre de l'inventaire du 8 juillet 2026. Elles comprennent 1 espèce d'arachnide, 2 espèces d'isopodes, 1 espèce de gastéropode et 36 espèces d'insectes, avec 2 coléoptères, 4 hémiptères, 2 hyménoptères, 7 lépidoptères, 6 odonates et 15 orthoptères.

Parmi les orthoptères, il est possible de noter la présence d'une espèce endémique du Sud-Ouest de la France : la Decticelle aquitaine *Zeuneriana abbreviata*. Cette decticelle est liée aux habitats hygrophiles, notamment les mégaphorbiaies. Elle est présente du Pays Basque jusqu'au Gers et l'Ariège (vallée du Salat) (cf. ci-dessous).

Cette espèce ne présente pas de statut et est classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » selon la liste rouge européenne. Elle ne représente pas d'enjeu particulier.



Decticelle aquitaine.
© Sud Ouest Naturalistes.

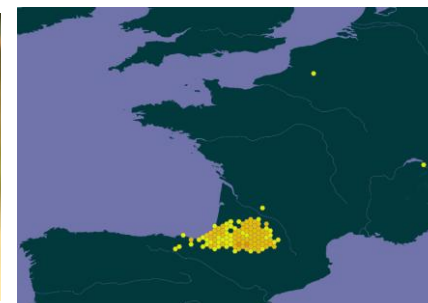


Figure 7. Répartition des données de Decticelle aquitaine selon la base de données du GBIF.

Aucune espèce protégée ou à statut n'a été mise en évidence au sein de l'AEI dans le cadre de l'inventaire du mois de juillet 2026. Au regard des habitats présents, aucune espèce à enjeu n'est attendue.

C. Les amphibiens et reptiles

Une espèce d'amphibien a été relevée dans le cadre de l'inventaire naturaliste : la **Grenouille rieuse** (*Pelophylax ridibundus*).

La Grenouille rieuse est une espèce exotique à l'origine d'hybridations avec des grenouilles vertes indigènes, notamment la Grenouille de Pérez (*Pelophylax perezi*) (hybridation à l'origine du klepton *P. kl. grafi*).

L'espèce est présente au niveau du petit cours d'eau située au sud de l'AEI.

La Grenouille rieuse ne représente aucun enjeu conservatoire. C'est même tout l'inverse au regard de son caractère exotique et de son potentiel invasif.

Une espèce de reptile a été observée dans le cadre de l'inventaire naturaliste : le **Lézard des murailles** *Podarcis muralis*. C'est l'espèce la plus commune de France métropolitaine, seulement absente des secteurs les plus thermophiles, dans ce dernier cas elle est remplacée par le Lézard catalan (*Podarcis liolepis*).

Un individu a été observé au niveau d'un platane au nord de l'AEI. L'espèce s'y reproduit probablement.

Le Lézard des murailles représente un enjeu faible.

D. Les oiseaux

L'inventaire du mois de juillet 2026 a permis de relever 8 espèces d'oiseaux.

Aucune espèce ne semble nicher au sein du périmètre de l'AEI. Seules la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) et la Mésange charbonnière (*Parus major*) peuvent nicher dans ses environs immédiats, notamment au niveau de quelques arbres isolés.

La pépinière en l'état, n'est donc pas favorable à la nidification d'espèces d'oiseaux à enjeu.

E. Les mammifères

Une seule espèce de mammifère a été recensée dans le cadre de l'inventaire du mois de juillet : le Lièvre d'Europe *Lepus europaeus*. Il s'agit d'une espèce commune qui fréquente divers types d'habitats, même les agrosystèmes planitiaires.

L'AEI n'accueille pas de supports anthropiques favorables au gîte diurne de chauves-souris anthropophiles.

4 arbres présentent des caractéristiques favorables à l'accueil de chauves-souris arboricoles : 2 chênes au sud (cf. photo ci-dessous) et 2 platanes au nord.



Cavité d'un chêne pouvant être fréquentée par des chauves-souris arboricoles en gîte diurne.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

Ces arbres peuvent par exemple être utilisés par des chauves-souris arboricoles comme des espèces de pipistrelles, de noctules ou encore la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).

Enfin, l'AEI ne présente pas d'intérêt trophique apparent pour les chauves-souris, en l'absence de pièces d'eau, de haies, de fourrés et autres supports favorables aux insectes.

Les enjeux relatifs à la faune sont synthétisés dans le tableau ci-dessous et représentés sur la carte 9 ci-après.

Tableau 5 : Espèces faunistiques à enjeu

GROUPES	ESPECE	ANNEXE DIRECTIVE HABITAT/ OISEAUX	PROTECTION			LISTE ROUGE NATIONALE	LISTE ROUGE REGIONALE	ZNIEFF	CONTEXTE AEI	ENJEU LOCAL
			NAT.	REG.	DPT.					
REPTILES	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768) Lézard des murailles	-	PNH	-	-	LC	LC	-	Un individu observé au niveau d'un platane situé au nord de l'AEI. Espèce résidente. Habitat d'espèce dans un bon état de conservation.	Faible

Nat. : Nationale / Reg. : Régionale / Dpt. : Départementale.

PNH : protection des individus et de leurs habitats (reproduction, repos) / PN : protection des individus.

NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure.

CARTOGRAPHIE DES ENJEUX RELATIFS A LA FAUNE

 Aire d'Etude Immédiate

Enjeu très fort :

Enjeu fort :

Enjeu modéré :

Habitats d'espèces (ponctuels) :

 Arbre favorable au gîte des chauves-souris arboricoles

Enjeu faible :

Espèce :

 Lézard des murailles



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 9 : Cartographie des enjeux faunistiques.

VI. Les zones humides

6.1. Expertise du critère de végétation

➤ L'AEI accueille un habitat de cotation H. selon la table B de l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008 : la **mégaphorbiaie hygrophile riveraine** (code Eunis : E5.41 / code Corine Biotopes : 37.7).

Cet habitat représente une zone humide selon le critère de la végétation. Il s'agit d'un habitat linéaire qui s'étend sur une longueur de 146 m.

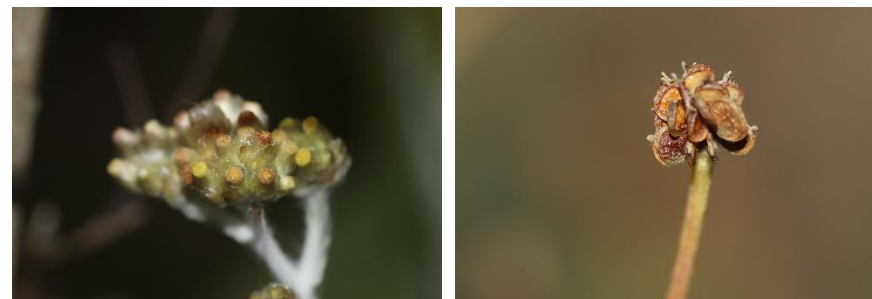
➤ Un total de **19 espèces végétales hygrophiles**, listées à la table A de l'annexe 2 de l'arrêté du 24 juin 2008, ont été observées au sein de l'AEI (cf. tableau 6 ci-après).

Tableau 6 : Espèces végétales hygrophiles recensées

NOM SCIENTIFIQUE	CD-REF	NOM VERNACULAIRE
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	80759	Agrostide stolonifère
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	81569	Aulne glutineux
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	82738	Angélique sylvestre
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	91382	Cirse des marais
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	92353	Liseron des haies
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	93923	Souchet vigoureux
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	96180	Épilobe hérissé
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	96271	Épilobe à tige carrée
<i>Galium palustre</i> L., 1753	99494	Gaillet des marais
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	103288	Millepertuis couché
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	104160	Jonc aggloméré
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	104173	Jonc épars
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	610681	Pseudognaphale blanc-jaunâtre
<i>Lobelia urens</i> L., 1753	106435	Lobélie brûlante
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	107117	Salicaire commune
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	112483	Paspale distique
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	117221	Renoncule de Sardaigne
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	121999	Scrofulaire auriculée
<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	125333	Symphyotriche écailleux

Ces espèces s'observent avec un recouvrement significatif, supérieur à 50 %, au niveau de l'habitat cité précédemment.

Ailleurs, ces espèces présentent un recouvrement plus ponctuel, de quelques pourcents. C'est par exemple le cas de la Renoncule de Sardaigne et du Pseudognaphale blanc-jaunâtre (cf. photos ci-dessous).



Pseudognaphale blanc-jaunâtre et Renoncule de Sardaigne avec des carpelles à faces finement tuberculeuses sur les bords notamment.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

L'AEI accueille donc une zone humide selon le critère de la végétation. Cette dernière correspond à une mégaphorbiaie hygrophile située au sud de l'AEI. Elle s'étend sur un linéaire de 146 m.

6.2. Expertise du critère pédologique

Pour rappel, selon le Référentiel Régional Pédologique, l'AEI est concernée par l'UCS n°1104 dénommée « sols bruns acides, souvent hydromorphes, des terrasses mindéliennes du Luy-de-Béarn », composée de 5 UTS avec dominance des véracrisols (35 %) et présence de luvisols (30 %), de néoluvisols-rédoxisols (20 %) et de brunisols (15 %).

Les 4 sondages effectués au sein de l'AEI montrent une certaine homogénéité, avec un solum différencié du point de vue textural, limono-argileux en surface, plus argileux en profondeur du fait d'un processus d'argilluviation.

L'intensité de ce phénomène est difficile à apprécier en été, avec des sols secs, mais les sols de l'AEI peuvent ainsi être rattachés à la catégorie des **luvisols** ou des **néoluvisols**. Il s'agit donc de sols évolués.

Tous les sondages effectués montrent un horizon rédoxique (g) dont la profondeur d'apparition est variable. Pour le sondage S01, les premières traces d'hydromorphie apparaissent à moins de 25 cm, s'intensifiant en profondeur. Pour les autres sondages, ces traces apparaissent entre 25 et 50 cm, s'intensifiant également en profondeur. Aucun horizon réductique (G) n'est relevé.



Quelques traces d'hydromorphie relevées dans le cadre de la réalisation des sondages pédologiques.

© Sud Ouest Naturalistes, le 08.07.2026.

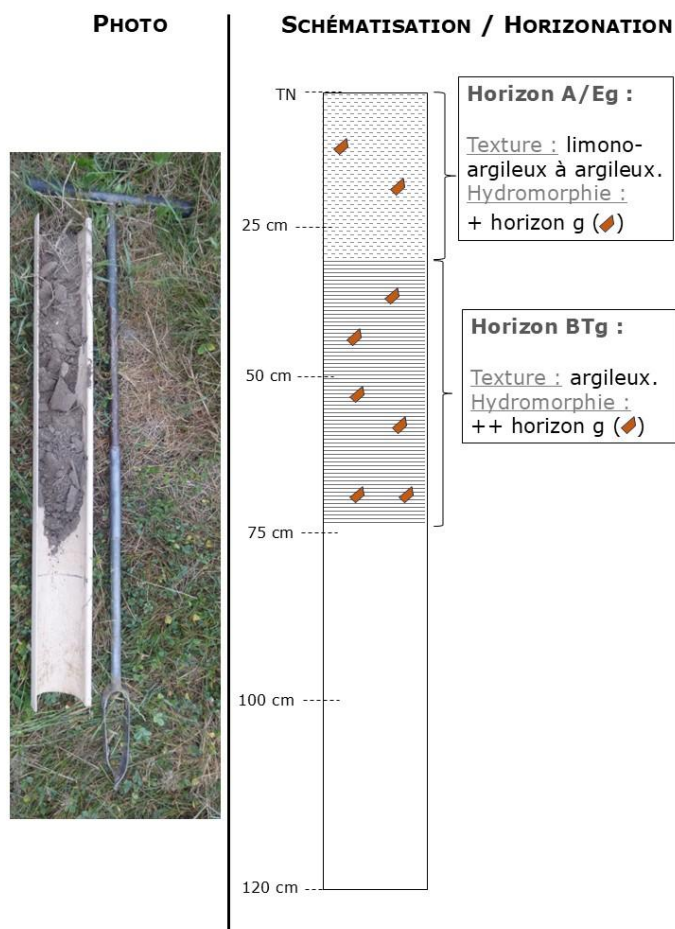
Il y a donc un gradient d'hydromorphie des sols, avec des sols plus hydromorphes sur les abords du Larlas, au sud de l'AEI, et des sols moins hydromorphes à distance de ce dernier.

Le sondage S01 est rattaché à la double catégorie des **luvisols(néoluvisols)-rédoxisols**. Les autres sondages sont dits rédoxiques.

Les sondages S01 et S02, les plus caractéristiques de l'AEI, font l'objet d'une représentation ci-après.

SONDAGE : S01

DATE : 08.07.2026



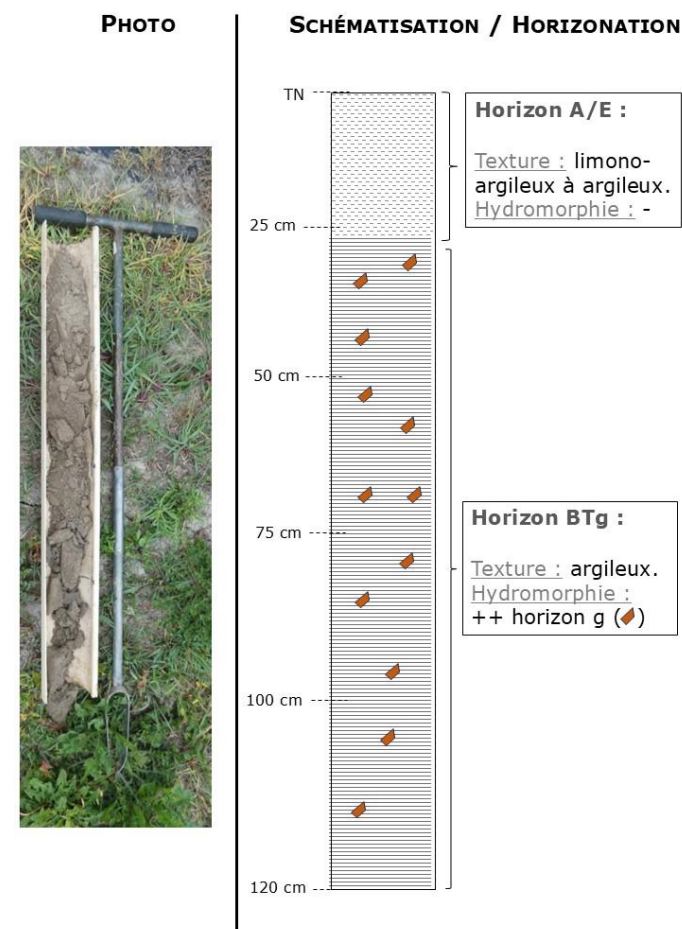
Type de sol (Référentiel pédologique 2008) : **LUVISOL (NEOLUVISOL) - REDOXISOL.**

Classe d'hydromorphie (GEPPA modifié) : **Vb**
☒ sol hydromorphe ☐ sol non hydromorphe

Figure 8. Schématisation du sondage S01.

SONDAGE : S02

DATE : 08.07.2026



Type de sol (Référentiel pédologique 2008) : **LUVISOL (NEOLUVISOL) rédoxique.**

Classe d'hydromorphie (GEPPA modifié) : **IVc**
☐ sol hydromorphe ☒ sol non hydromorphe

Figure 9. Schématisation du sondage S02.

Les luvisols (néoluvisols) rédoxiques ne sont pas listés à l'annexe I de l'arrête du 24 juin 2008. De ce fait ils ne sont pas considérés comme hydromorphes.

Les luvisols (néoluvisols) – **rédoxisols** sont quant à eux listés à l'annexe I de l'arrête du 24 juin 2008. Ils sont donc considérés comme des sols hydromorphes.

A partir de la localisation des sondages, en prenant l'équidistance entre un sondage positif et un sondage négatif à l'inventaire des zones humides ainsi que le contexte topographique, **une zone humide d'une superficie de 3 612 m² a été délimitée.**

6.3. Délimitation des zones humides

L'expertise du critère de végétation et du critère pédologique a permis de mettre en évidence :

- La présence d'une zone humide linéaire définie selon le critère de la végétation, correspondant à la végétation rivulaire du petit cours d'eau le Larlas, au sud de l'AEI ;
- La présence d'une zone humide complémentaire définie selon le critère de sol, correspondant à la présence d'un rédoxisol, s'étendant sur une superficie de 3 612 m².

La superposition des résultats de l'expertise des deux critères, permet de mettre en évidence la présence d'une zone humide s'étendant sur 3 612 m². Elle est cartographiée ci-après.

Cette zone humide correspond aux rives du petit cours d'eau le Larlas. Sa délimitation est cohérente avec la localisation des probabilités les plus élevées de rencontrer des zones humides au sein de l'AEI (*cf.* carte 5 en p.26).

CARTOGRAPHIE DES ZONES HUMIDES

 Aire d'Etude Immédiate

Résultats des sondages
pédologiques :

-  Sol hydromorphe
-  Sol non hydromorphe

Zones humides :

 Zone humide selon le
critère de sol

Zones humides :

 Zone humide selon le
critère de la végétation



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 10 : Cartographie des zones humides.



SYNTHESE DES ENJEUX ET PRECONISATIONS

I. Synthèse des enjeux

L'inventaire naturaliste, mené au début du mois de juillet 2026, dans le cadre d'un projet d'ombrières photovoltaïques sur une culture d'érables du Japon (pépinière à ciel ouvert), sur la commune de Pau, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, a permis de mettre en évidence :

- La présence d'une plantation dense d'érables du Japon avec en inter-rangées le développement d'une flore anthropophile pouvant s'apparenter à des gazons mésophiles avec à la fois des espèces indigènes et des espèces exogènes. Cet habitat ne représente pas d'enjeu conservatoire. Le sud de l'AEI est concerné par le cours d'eau le Larlas avec une végétation herbacée riveraine qui représente un enjeu modéré ;
- La présence d'une espèce végétale déterminante ZNIEFF à enjeu faible : la Lobélie brûlante. Il s'agit d'une espèce sans doute relictuelle d'un passé de landes humides pâturées. L'espèce est présente sur les marges à l'ouest de l'AEI ;
- La présence du Léopard des neiges (enjeu faible) au nord de l'AEI, au niveau de ses abords herbacés. L'AEI accueille également sur ses abords quelques arbres (chênes et platanes) qui peuvent accueillir des chauves-souris arboricoles en gîte diurne ;
- La présence d'une zone humide qui s'étend sur une superficie totale de 3 612 m². Cette zone humide a été délimitée selon le critère de la végétation (végétation riveraine du cours d'eau le Larlas) et selon le critère de sol (présence de rédoxisols).

Les enjeux font l'objet d'une représentation cartographique ci-après.

SYNTHESE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

 Aire d'Etude Immédiate

Enjeu très fort :

Enjeu fort :

Enjeu modéré :

Habitats :

●●● Mégaphorbiaie hygrophile riveraine du Larlas : zone humide et habitat d'IC

Habitats d'espèces (ponctuels) :

▲ Arbre favorable au gîte des chauves-souris arboricoles

Enjeu faible :

Espèces :

 Lobélie brûlante

 Lézard des murailles



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 11 : Synthèse cartographique des enjeux écologiques.

II. Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

2.1. Préconisations de mesures d'évitement

Au regard des enjeux mis en évidence dans le cadre de cette étude, il est recommandé :

- **D'éviter les stations de Lobélie brûlante.** Il s'agit d'une espèce qui est localisée à l'ouest de l'AEI en ses abords ;
- **D'éviter les 4 arbres** présentant des caractéristiques favorables au gîte diurne de chauves-souris arboricoles ;
- **D'éviter les zones humides** définies selon le critère de la végétation et de sol.

Ces préconisations ont été intégrées au plan de composition du projet. La carte 12 ci-après propose une superposition des emprises du projet sur la synthèse cartographique des enjeux écologiques.

Seule la clôture en partie sud de l'AEI va s'implanter au sein d'une zone humide définie selon le critère de sol. Cette zone humide est déjà fortement altérée par la présence d'une piste qui ceinture l'ensemble de la pépinière. L'implantation de la clôture aura un impact temporaire, très faible, sur l'alimentation en eau de cette zone humide qui semble à la fois météorique et phréatique. Cet impact est considéré comme équivalent à l'impact actuel de la piste et du passage d'engins pour la maintenance de la pépinière.

SUPERPOSITION DES EMPRISES DU PROJET SUR LA SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

 Aire d'Etude Immédiate

 Clôture

 Modules photovoltaïques

 Zone_témoin

Enjeu très fort :

Enjeu fort :

Enjeu modéré :

Habitats :

 Mégaphorbiaie hygrophile
riveraine du Larlas : zone
humide et habitat d'IC

Habitats d'espèces (ponctuels) :

 Arbre favorable au gîte des
chauves-souris arboricoles

Enjeu faible :

Espèces :

 Lobélie brûlante

 Lézard des murailles



Réalisation : S.O. Naturalistes, juillet 2026 ; Source : BD Ortho

Carte 12 : Superposition des emprises du projet sur la synthèse cartographique des enjeux écologiques.

2.2. Préconisations de mesures de réduction

Également, toujours en lien avec les enjeux mis en évidence dans le cadre de ce prédiagnostic écologique, il est recommandé la mise en place de 3 mesures réductrices d'impact :

- Perméabilité de la centrale photovoltaïque en faveur de la petite faune

Dans l'état actuel, le site est clôturé par une clôture simple amovible. Cette clôture sera remplacée par un dispositif plus solide.

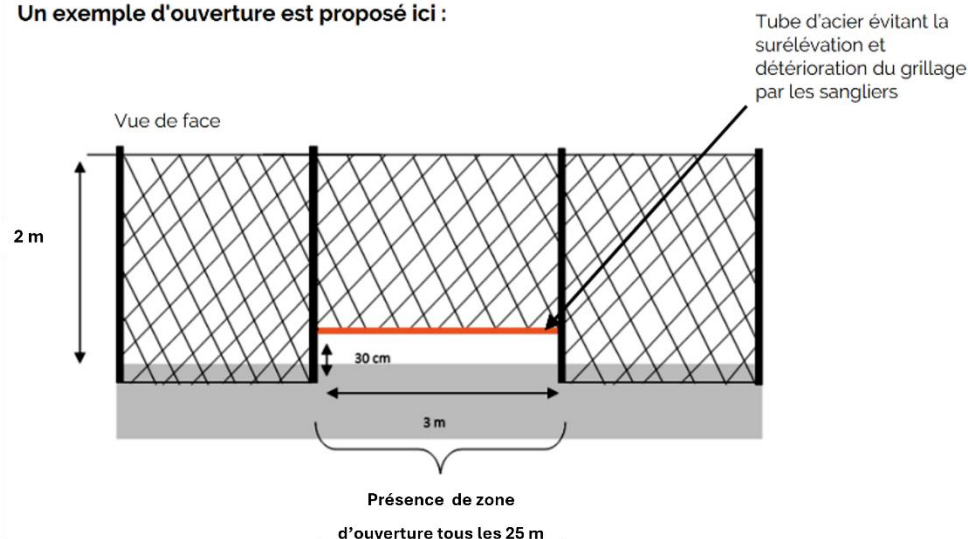
L'objectif de cette préconisation est que la clôture soit perméable à la petite faune, ici particulièrement aux reptiles et aux mammifères.

Deux options sont possibles. Ces options peuvent être alternatives ou cumulatives.

La première option, consiste à mettre une clôture avec des mailles de taille suffisante pour permettre le passage de la faune. Les dimensions des mailles peuvent être les suivantes au niveau du sol : 15 cm en largeur et 17,5 cm en hauteur, ce qui permettra le passage de grandes couleuvres notamment.

La seconde option, consiste à créer des ouvertures au sein de la clôture en accord avec le schéma ci-dessous (issu de Vellot *et al.*, 2020).

Un exemple d'ouverture est proposé ici :



Par ailleurs, afin de limiter l'impact des clôtures sur les chiroptères, la hauteur du grillage sera limitée à 2 m.

L'emploi de fils barbelés, de systèmes d'éloignement électrifiés, ainsi que l'usage de poteaux creux, seront à proscrire.

- Éviter la création de pièges pour la faune lors de la réalisation des clôtures et des forages des mats des panneaux

Les forages réalisés pour la mise en place des poteaux de clôtures ou encore des mâts de fixation des panneaux solaires, peuvent constituer des pièges mortels pour la petite faune, dès lors qu'ils sont laissés ouverts une nuit.

En effet, les animaux tombent au fond des trous de forage comparables à des puits, dont ils ne peuvent s'extraire, du fait de la hauteur et des parois lisses, occasionnant une mortalité d'individus.

Il apparaît donc utile de réaliser les forages et le scellement des poteaux dans la même journée. A défaut, les trous devront être bouchés à l'aide d'une plaque ou de polyane lesté. Ils ne devront en aucun cas être laissés ouverts.

- **Choix d'une inclinaison des panneaux favorables aux oiseaux et aux chauves-souris**

Cette préconisation porte sur l'inclinaison des panneaux, considérant que les oiseaux et les chauves-souris peuvent être sensibles à un risque de collision avec les panneaux.

Concernant les oiseaux, le risque de collision concerne des panneaux installés verticalement, ces derniers pouvant présenter des similarités avec des parois vitrées (Marx, 2022).

Concernant les chauves-souris, ce risque est présent pour des supports verticaux mais surtout des panneaux présentant des angles inférieurs à 30/35°, les chauves-souris pouvant confondre les panneaux avec des miroirs d'eau et cherchent à s'y abreuver (Greif & Siemers, 2010 ; Montag *et al.*, 2016 ; Marx, 2022).

De façon à intégrer ce risque, il est recommandé **d'éviter de positionner les panneaux à la verticale.**

En saison et en période d'activité des chauves-souris, l'inclinaison choisie sera d'un minimum de 35°. La saison d'activité des chauves-souris s'étend des mois de mars au mois de novembre inclus et la période d'activité des chauves-souris s'étend du coucher au lever du soleil.

Le but des trackers va être de les piloter pour les besoins de la plante et pour suivre le cheminement du soleil. Ils seront donc (hors période d'effacement) inclinés à moins de 35° seulement aux alentours de midi, ce qui est conforme avec cette préconisation.

Il sera possible de déroger à cette préconisation dans des situations exceptionnelles comme par exemple de fortes intempéries.

III. Conclusion

Ce pré-diagnostic écologique, mené dans le cadre d'un projet d'ombrières photovoltaïques sur une culture d'érables du Japon sur la commune de Pau (64), a permis de caractériser les enjeux du site. Tout d'abord par l'intermédiaire d'un inventaire de terrain, complété d'une analyse bibliographique et enfin d'une interprétation des habitats et de leur état de conservation.

La future zone du projet est composée d'une plantation d'érables du Japon et d'autres essences plutôt arbustives.

Les enjeux mis en évidence portent sur la présence d'une végétation de zones humides au niveau des rives du cours d'eau la Larlas, d'une zone humide pédologique qui s'étend sur 3 612 m², de la Lobélie brûlante sur les marges ouest de l'AEI et de quelques arbres sur les abords nord et sud de l'AEI.

Au regard des résultats de ce pré-diagnostic écologique, il est conseillé :

- D'éviter les zones humides, les stations de Lobélie brûlante et les arbres favorables au gîte des chauves-souris ;
- De mettre en place une clôture perméable à la petite faune, et notamment aux reptiles et aux mammifères dans le cas d'un changement de clôture ;
- D'éviter la présence de pièges écologiques au niveau des supports de la clôture et des pieux de fixation des panneaux photovoltaïques ;
- De définir une inclinaison permettant d'éviter un risque de collision avec les oiseaux et les chauves-souris.

Au regard des résultats de ce pré-diagnostic écologique, de la mise en place d'un évitement des habitats à enjeu et des préconisations de mesures réductrices, nous pouvons considérer que le projet aura des impacts nuls à très faibles, donc non significatifs, sur les habitats, la faune, la flore et les zones humides.



ANNEXES

I. Références bibliographiques

- Arthur, L. & Lemaire, M. 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthenope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2^e éd., 544 p.
- Baize, D. & Girard, M.-C., coordinateurs. 2008. Référentiel pédologique. Association française pour l'étude du sol (Afes). 435 p.
- Baize D. & Jabiol B., 2011. Guide pour la description des sols. Editions Quae, Versailles, 430 p.
- Baize D. & Ducommun Ch., 2014. Reconnaître les sols de zones humides. Difficultés d'application des textes réglementaires. *Etude et Gestion des Sols*, Vol. 21 : 85-101.
- Barataud, M. 2020. *Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe*. 4^{ème} édition. Edition Biotope. 360 p.
- Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boullet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Coll. Patrimoines naturels, 61. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p.
- Bibby, C.J., Burgess, N.D. & Hill, D.A., 1992. Bird Census Techniques. Academic press. 257 p.
- Caillon A. & Lavoué M., 2016 – *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0* – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.
- Chytry M., Maskell L.C., Pino J., Pysek P. Vila M., Font X. & Smart S.M., 2008. Habitat invasions by alien plants: a quantitative comparison among Mediterranean, subcontinental and oceanic regions of Europe. *Journal of Applied Ecology*, 45 (2), 448-458.
- Collectif, 2021. Cartographie des hotspots de biodiversité et des lacunes de protection en Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et Ligue de Protection des Oiseaux (coord.) : 105p.
- Da Lage A. & Métaillé G. (coord.), 2015. Dictionnaire de biogéographie végétale. CNRS éditions, Paris, 962 p.
- Demay J. et al 2023 | Distribution des grenouilles vertes du système perezi-grafi et des autres espèces du genre Pelophylax (Amphibia : Ranidae) dans leur aire méditerranéenne française à l'ouest du Rhône | doi : 10.48716/bullshf.182-1.
- Dubois, Ph.J., Le Marechal, P., Oliosio, G. & Yesou, P. 2008. Nouvel inventaire des oiseaux de France. Ed. Delachaux & Niestlé, Paris. 560 p.
- Dubreuil, V., 2022. Le changement climatique en France illustré par la classification de Köppen. *La Météorologie*, n° 116 : 37-47.
- European Commission. 2013. *Interpretation manual of European Union habitats*. EUR 28. European Commission, DG Environnement. 144 p.
- Falkner, G., Ripken, T.E.J. & Falkner, M. 2002. Mollusques continentaux de France. Liste de référence annotée et bibliographie. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Patrimoines naturels 52. 350 pp.
- FAUNA (Coord.) 2020. Note de résultats sur la hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune de Nouvelle-Aquitaine : listes des espèces et indicateurs. Décembre. Pessac, 22p.
- Gobat J.-M., Aragno M. & Matthey W., 2013. Le sol vivant. Base de pédologie – Biologie des sols, 3^{ème} édition revue et augmentée. Sciences de la Terre, 818 p.
- Greif, Stefan, et Björn M Siemers. 2010. « Innate Recognition of Water Bodies in Echolocating Bats ». *Nature Communications* 1 (1). <https://doi.org/10.1038/ncomms1110>.
- Jabiol B. & Gégout J.-C., 2009. Recommandations pour la présentation illustrée des descriptions de sols. *Revue forestière française* 44 (6) : 512-520.
- Jamagne M., 2011. Grands paysages pédologiques de France. Editions Quae, Versailles, 535 p.
- Joly, D., Brossard, T., Cardot, H., Cavaillhes, J., Hilal, M. & Wavresky, P. 2010. Les types de climats en France, une construction spatiale, Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Cartographie, Imagerie, SIG, document 501, mis en ligne le 18 juin 2010. URL : <http://cybergeog.revues.org/index23155.html>
- Lafranchis, T. 2014. Papillons de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Diatheo. 351 p.
- Le Berre M., Noble V., Pires M., Casazza G., Minuto L., Mariotti M., Abdulhak S., Fort N., Médail F., Diadema K. 2018. Applying a hierarchisation method to a biodiversity hotspot: Challenges and perspectives in the South-Western Alps flora. *Journal for Nature Conservation*, 42: 19-27.
- Le Berre M., Noble V., Pires M., Médail F. Diadema K. 2019. How to hierarchise species to determine priorities for conservation action? A critical analysis. *Biodiversity and Conservation*, 28 : 3051-3071.
- Leguédou S., Party J.-P., Dupouey J.-L., Gauquelin Th., Gégout J.-C., Lecareux C., Badeau V. & Probst A., 2011. La carte de végétation du CNRS à l'ère du numérique. Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 559, mis en ligne le 27 octobre 2011 ;

<http://cybergeo.revues.org/24688>; DOI : 10.4000/cybergeo.24688]. DOI : 10.4000/cybergeo.24688.

- Theillout, A. & Collectif faune-aquitaine.org. 2015. Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine. LPO Aquitaine, Delachaux et Niestlé. 511 p. Tison, J.-M. & de Foucault, B. (coords). 2014. *Flora Gallica*. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.
- Tison, J.-M. & de Foucault, B. (coords). 2014. *Flora Gallica*. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.
- Vacher, J.-P. & Geniez, M., (coords). 2010. Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénopé) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544 p.
- Vincent, S. Nemoz, M. & Aulagnier, S. 2011. Activity and foraging habitats of *Miniopterus schreibersii* (Chiroptera: Miniopteridae) in southern France: implications for its conservation. *Hystrix It. J. Mamm.* 2011;22(1)
- Welter-Schultes, F.W. 2012. European non-marine molluscs, a guide for species identification. 674 p.

II. Liste des espèces observées

SYNOPSIS DES ESPÈCES

REGNE	NOM VALIDE	CD_REF	NOM VERNACULAIRE	GROUPE	ORDRE	FAMILLE
Plantae	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	79908	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	80410	Aigremoine eupatoire, Francormier	Angiospermes	Rosales	Rosaceae
Plantae	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	80591	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	80759	Agrostide stolonifère, Trainasse, Agrostis stolonifère	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Allium longispathum</i> Redouté, 1811	923594	Ail à spathe longue, Ail à longue spathe	Angiospermes	Asparagales	Amaryllidaceae
Plantae	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	81569	Aulne glutineux, Verne, Vergne	Angiospermes	Fagales	Betulaceae
Plantae	<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	82562	Andryale à feuilles entières, Andryale sinueuse	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	82738	Angélique sylvestre, Angélique sauvage, Impératoire sauvage	Angiospermes	Apiales	Apiaceae
Plantae	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	83912	Fromental élevé, Avoine élevée, Fromental, Fénasse, Ray-grass français	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Briza media</i> L., 1753	86490	Brize intermédiaire, Amourette commune, Amourette	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Campanula patula</i> L., 1753	87690	Campanule étalée	Angiospermes	Asterales	Campanulaceae
Plantae	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	87849	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin, Bourse-à-pasteur	Angiospermes	Brassicales	Brassicaceae
Plantae	<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	88483	Laîche écartée	Angiospermes	Poales	Cyperaceae
Plantae	<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	89840	Érythrée petite-centaurée	Angiospermes	Gentianales	Gentianaceae
Plantae	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	90008	Céraiste des sources	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae
Plantae	<i>Ceratochloa cathartica</i> (Vahl) Herter, 1940	90192	Brome cathartique, Cératochloa cathartique, Brome faux uniola, Brome purgatif	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	91382	Cirse des marais, Bâton-du-diable	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	91430	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	92302	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	Angiospermes	Solanales	Convolvulaceae
Plantae	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	92353	Liseron des haies, Liset, Calystégie des haies	Angiospermes	Solanales	Convolvulaceae
Plantae	<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	92572	Herbe de la pampa, Herbe des pampas	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	93803	Cynodon dactyle, Petit-chiendent, Chiendent fil-de-fer, Capriole, Chiendent pied-de-poule	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	93923	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis	Angiospermes	Poales	Cyperaceae
Plantae	<i>Daucus carota</i> L., 1753	94503	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	Angiospermes	Apiales	Apiaceae

REGNE	NOM VALIDE	CD_REF	NOM VERNACULAIRE	GROUPE	ORDRE	FAMILLE
Plantae	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	95671	Échinochloa pied-de-coq, Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic pied-de-coq	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn., 1788	95965	Éleusine des Indes, Crételle des Indes	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	96180	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	Angiospermes	Myrtales	Onagraceae
Plantae	<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	96271	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles, Épilobe tétragone	Angiospermes	Myrtales	Onagraceae
Plantae	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	96739	Érigéron annuel, Vergerette annuelle, Sténactide annuelle	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	96749	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865	611690	Érigéron très fleuri, Conyze très fleurie, Vergerette à fleurs nombreuses, Vergerette très fleurie	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	96814	Érigéron de Sumatra, Conyze de Sumatra, Vergerette blanchâtre, Vergerette de Sumatra	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Filago germanica</i> L., 1763	98681	Cotonnière d'Allemagne, Cotonnière commune, Immortelle d'Allemagne	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Galium aparine</i> L., 1753	99373	Gaillet gratteron, Herbe collante, Gratteron	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae
Plantae	<i>Galium palustre</i> L., 1753	99494	Gaillet des marais	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae
Plantae	<i>Gamochaeta americana</i> (Mill.) Wedd., 1856	99642	Gamochète américaine, Cotonnière américaine, Gamochète comprimée, Cotonnière comprimée	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Gamochaeta antillana</i> (Urb.) Anderb., 1991	619555	Gamochète en faux, Cotonnière en faux, Gnaphale en faux	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Geum urbanum</i> L., 1753	100225	Benoîte des villes, Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	Angiospermes	Rosales	Rosaceae
Plantae	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	102900	Houlque laineuse, Blanchard	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	103288	Millepertuis couché, Petit millepertuis	Angiospermes	Malpighiales	Hypericaceae
Plantae	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	103316	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	Angiospermes	Malpighiales	Hypericaceae
Plantae	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	103375	Porcelle enracinée, Salade-de-porc	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	610646	Jacobée commune, Sénéçon jacobée, Herbe de Saint-Jacques	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	104160	Jonc aggloméré	Angiospermes	Poales	Juncaceae
Plantae	<i>Juncus effusus</i> L., 1753	104173	Jonc épars	Angiospermes	Poales	Juncaceae
Plantae	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	104353	Jonc ténu, Jonc grêle, Jonc fin	Angiospermes	Poales	Juncaceae
Plantae	<i>Kickxia elatine</i> (L.) Dumort., 1827	104502	Kickxie élatine, Velvete, Linaire élatine	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae
Plantae	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	104787	Laitue vireuse, Laitue sauvage	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	610681	Pseudognaphale blanc-jaunâtre, Immortelle marronne	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Lapsana communis</i> L., 1753	105017	Lampsane commune, Lastron marron, Herbe aux mamelles	Angiospermes	Asterales	Asteraceae

REGNE	NOM VALIDE	CD_REF	NOM VERNACULAIRE	GROUPE	ORDRE	FAMILLE
Plantae	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	105247	Gesse des prés	Angiospermes	Fabales	Fabaceae
Plantae	<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	105795	Marguerite d'Irkutsk	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	106234	Linaire commune	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae
Plantae	<i>Lobelia urens</i> L., 1753	106435	Lobélie brûlante, Cardinale des marais	Angiospermes	Asterales	Campanulaceae
Plantae	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	106499	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	107038	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Égyptiens	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae
Plantae	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	107090	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse	Angiospermes	Ericales	Primulaceae
Plantae	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	107117	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Angiospermes	Myrtales	Lythraceae
Plantae	<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	107318	Mauve sylvestre, Grande mauve, Mauve sauvage	Angiospermes	Malvales	Malvaceae
Plantae	<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	109911	Onagre bisannuelle, Herbe-aux-ânes	Angiospermes	Myrtales	Onagraceae
Plantae	<i>Oenothera rosea</i> L'Hér. ex Aiton, 1789	109956	Onagre rose, Onagre rosée	Angiospermes	Myrtales	Onagraceae
Plantae	<i>Oxalis corniculata</i> L., 1753	111876	Trèfle oseille à fleurs jaunes, fausse oseille	Angiospermes	Oxalidales	Oxalidaceae
Plantae	<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	112482	Paspale dilaté	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	112483	Paspale distique, Paspale à deux épis	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	113418	Phytolaque d'Amérique, Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine, Laque végétale	Angiospermes	Caryophyllales	Phytolaccaceae
Plantae	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	113474	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbe-aux-vermisseaux, Picris fausse épervière	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	113893	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae
Plantae	<i>Plantago major</i> L., 1753	113904	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae
Plantae	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	114658	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse, Traînasse	Angiospermes	Caryophyllales	Polygonaceae
Plantae	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	115624	Potentille rampante, Quintefeuille	Angiospermes	Rosales	Rosaceae
Plantae	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	116012	Herbe Catois	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae
Plantae	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	116265	Ptérion aigle, Fougère à l'aigle, Fougère aigle, Fougère commune, Ptérion aquiline	Ptéridophytes	Polypodiales	Dennstaedtiaceae
Plantae	<i>Quercus robur</i> L., 1753	116759	Chêne pédonculé, Gravelin, Chêne femelle, Chêne à grappe, Châgne	Angiospermes	Fagales	Fagaceae
Plantae	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	116952	Renoncule bulbeuse, Bouton-d'or bulbeux	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae
Plantae	<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	117221	Renoncule de Sardaigne, Renoncule sarde, Sardonie, Renoncule des marais	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae
Plantae	<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	119097	Ronce ligneuse, Ronce de Bertram, Ronce commune	Angiospermes	Rosales	Rosaceae

REGNE	NOM VALIDE	CD_REF	NOM VERNACULAIRE	GROUPE	ORDRE	FAMILLE
Plantae	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	119550	Patience à feuilles obtuses, Oseille à feuilles obtuses, Patience sauvage, Parelle à feuilles obtuses, Rumex à feuilles obtuses	Angiospermes	Caryophyllales	Polygonaceae
Plantae	<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	119780	Sagine apétale, Sagine sans pétales	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae
Plantae	<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	119948	Saule gris cendré foncé, Saule à feuilles d'Olivier, Saule acuminé, Saule roux	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae
Plantae	<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	121999	Scrofulaire auriculée, Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	Angiospermes	Lamiales	Scrophulariaceae
Plantae	<i>Setaria italica</i> (L.) P.Beauv., 1812	123122	Sétaire d'Italie, Millet des oiseaux	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	123164	Shérardie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérarde des champs	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae
Plantae	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	124261	Laiteron potager, Laiteron lisse, Laiteron maraîcher	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	124719	Sporobole des Indes, Sporobole fertile, Sporobole tenace	Angiospermes	Poales	Poaceae
Plantae	<i>Symphyotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	125333	Symphyotriche écailleux, Aster écailleux	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Taraxacum officinale</i> Weber ex F.H.Wigg., 1780	125677	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	Angiospermes	Asterales	Asteraceae
Plantae	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	126846	Torilide des champs, Torilis des champs	Angiospermes	Apiales	Apiaceae
Plantae	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	127259	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	Angiospermes	Fabales	Fabaceae
Plantae	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	127439	Trèfle des prés, Trèfle violet	Angiospermes	Fabales	Fabaceae
Plantae	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	127454	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	Angiospermes	Fabales	Fabaceae
Plantae	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	128268	Ortie dioïque, Grande ortie	Angiospermes	Rosales	Urticaceae
Plantae	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	128754	Verveine officinale, verveine sauvage	Angiospermes	Lamiales	Verbenaceae
Plantae	<i>Didymodon acutus</i> (Brid.) K.Saito, 1975	5273		Mousses	Dicranales	Pottiaceae
Plantae	<i>Entosthodon fascicularis</i> (Hedw.) Müll.Hal., 1848	5642		Mousses	Funariales	Funariaceae
Plantae	<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw., 1801	6033		Mousses	Hypnales	Hypnaceae
Plantae	<i>Metzgeria furcata</i> (L.) Corda, 1829	655656		Hépatiques et Anthocérotes	Metzgeriales	Metzgeriaceae
Plantae	<i>Polytrichum juniperinum</i> Hedw., 1801	3867		Mousses	Polytrichales	Polytrichaceae
Plantae	<i>Tortula truncata</i> (Hedw.) Mitt., 1870	434263		Mousses	Dicranales	Pottiaceae
Animalia	<i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771)	444443	Grenouille rieuse (La)	Amphibiens	Anura	Ranidae
Animalia	<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	1550	Épeire frelon	Arachnides	Araneae	Araneidae
Animalia	<i>Armadillidium nasatum</i> Budde-Lund, 1885	699887		Crustacés	Isopoda	Armadillidiidae

REGNE	NOM VALIDE	CD_REF	NOM VERNACULAIRE	GROUPE	ORDRE	FAMILLE
Animalia	<i>Porcellio scaber</i> Latreille, 1804	18820		Crustacés	Isopoda	Porcellionidae
Animalia	<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	199863	Escargot petit-gris	Gastéropodes	Stylommatophora	Helicidae
Animalia	<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	66215	OEdipode automnale, Criquet farouche	Insectes	Orthoptera	Acrididae
Animalia	<i>Aiolopus thalassinus</i> (Fabricius, 1781)	66214	Oedipode émeraude	Insectes	Orthoptera	Acrididae
Animalia	<i>Bombus pascuorum</i> (Scopoli, 1763)	53099	Bourdon des champs	Insectes	Hymenoptera	Apidae
Animalia	<i>Bombus terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	53104	Bourdon terrestre (Le)	Insectes	Hymenoptera	Apidae
Animalia	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	653281	Caloptéryx éclatant	Insectes	Odonata	Calopterygidae
Animalia	<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	65095	Caloptéryx occitan	Insectes	Odonata	Calopterygidae
Animalia	<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	66159	Criquet verte-échine	Insectes	Orthoptera	Acrididae
Animalia	<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	11165	Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae
Animalia	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	53623	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)	Insectes	Lepidoptera	Nymphalidae
Animalia	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	641941	Souci (Le)	Insectes	Lepidoptera	Pieridae
Animalia	<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	51658	Corée marginée	Insectes	Hemiptera	Coreidae
Animalia	<i>Ematheudes punctella</i> (Treitschke, 1833)	248047	Crambus ponctué	Insectes	Lepidoptera	Pyrilidae
Animalia	<i>Emmelia trabealis</i> (Scopoli, 1763)	249667	Arlequinette jaune (L')	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae
Animalia	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	227817	Grillon bordelais, Grillon d'été	Insectes	Orthoptera	Gryllidae
Animalia	<i>Gomphocerippus brunnus</i> (Thunberg, 1815)	971791	Criquet duettiste, Sauteriot	Insectes	Orthoptera	Acrididae
Animalia	<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	51610	Punaise arlequin	Insectes	Hemiptera	Pentatomidae
Animalia	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	65109	Agrion élégant	Insectes	Odonata	Coenagrionidae
Animalia	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	65636	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué	Insectes	Orthoptera	Tettigoniidae
Animalia	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	53668	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)	Insectes	Lepidoptera	Nymphalidae
Animalia	<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	53794	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)	Insectes	Lepidoptera	Nymphalidae
Animalia	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	65932	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière	Insectes	Orthoptera	Trigonidiidae
Animalia	<i>Neottiglossa leporina</i> (Herrich-Schäffer, 1830)	238425		Insectes	Hemiptera	Pentatomidae
Animalia	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	65278	Orthétrum réticulé (L')	Insectes	Odonata	Libellulidae
Animalia	<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	199958	Criquet pansu	Insectes	Orthoptera	Acrididae
Animalia	<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	65740	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère	Insectes	Orthoptera	Tettigoniidae

REGNE	NOM VALIDE	CD_REF	NOM VERNACULAIRE	GROUPE	ORDRE	FAMILLE
Animalia	<i>Platynemesis latipes</i> Rambur, 1842	65182	Agrion blanchâtre	Insectes	Odonata	Platynemididae
Animalia	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	54279	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')	Insectes	Lepidoptera	Lycaenidae
Animalia	<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	837869	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle	Insectes	Orthoptera	Acrididae
Animalia	<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer, 1853)	65934	Grillon des marais	Insectes	Orthoptera	Trigonidiidae
Animalia	<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	65101	Petite nymphe au corps de feu (La)	Insectes	Odonata	Coenagrionidae
Animalia	<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	11585	Téléphore fauve	Insectes	Coleoptera	Cantharidae
Animalia	<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	593263	Decticelle bariolée, Dectique brévipenne	Insectes	Orthoptera	Tettigoniidae
Animalia	<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	65882	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire	Insectes	Orthoptera	Tettigoniidae
Animalia	<i>Spilostethus pandurus</i> (Scopoli, 1763)	238248		Insectes	Hemiptera	Lygaeidae
Animalia	<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	66036	Tétrix forestier, Tétrix des clairières, Tétrix commun	Insectes	Orthoptera	Tetrigidae
Animalia	<i>Zeuneriana abbreviata</i> (Audinet-Serville, 1838)	65726	Decticelle aquitaine	Insectes	Orthoptera	Tettigoniidae
Animalia	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	61678	Lièvre d'Europe	Mammifères	Lagomorpha	Leporidae
Animalia	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	2623	Buse variable	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae
Animalia	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	3424	Pigeon ramier	Oiseaux	Columbiformes	Columbidae
Animalia	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	4503	Corneille noire	Oiseaux	Passeriformes	Corvidae
Animalia	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	3696	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Oiseaux	Passeriformes	Hirundinidae
Animalia	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	2840	Milan noir	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae
Animalia	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	3803	Loriot d'Europe, Loriot jaune	Oiseaux	Passeriformes	Oriolidae
Animalia	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	3764	Mésange charbonnière	Oiseaux	Passeriformes	Paridae
Animalia	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	4257	Fauvette à tête noire	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae
Animalia	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	77756	Lézard des murailles (Le)	Reptiles	Squamata	Lacertidae

III. Résultats de la hiérarchisation des habitats et espèces à enjeu

SCHEMELLE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

HABITAT/ESPECE	AIRE DE REPARTITION	ISOLEMENT	RARETE	AMPLITUDE ECOLOGIQUE	DYNAMIQUE	MENACES	STATUT BIOLOGIQUE	ETAT DE CONSERVATION	VALEUR	ENJEU
Plantation d'arbustes ornementaux (pépinière)	1		1	1	2	1		1	7,0	Pas d'enjeu
Mégaphorbiaie hygrophile riveraine d'un petit cours d'eau rectifié	2		4	4	5	2		2	19,0	Modéré
<i>Lobelia urens</i> L., 1753	2	2	3	4	3	1	5	3	23,0	Faible
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Hiérarchisation régionale Nouvelle-Aquitaine (faible)						5	4	21,0	Faible

IV. CV de l'écologue-naturaliste de Sud Ouest Naturalistes

Christophe SAVON



CHARGÉ D'ÉTUDES NATURALISTES *19 années d'expérience*

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :

Depuis novembre 2022 (en cours)

Bureau d'études Sud Ouest Naturalistes – Gérant et Chargé d'études naturalistes

- Inventaires floristiques et faunistiques, délimitation et caractérisation de zones humides, études réglementaires, conseils et formations en écologie, encadrement écologique de travaux.

Janvier 2015 – Novembre 2022

Bureau d'études Nymphalis – Gérant et Directeur d'études

- Inventaires faunistiques, délimitation et caractérisation de zones humides, études réglementaires, encadrement écologique de travaux, aide à la mise en œuvre et planification d'actions conservatoires/compensatoires, assistance à maîtrise d'ouvrage, plans de gestion.
- En 2021 (fin de ma gérance), Nymphalis c'était 7 salariés en CDI pour un CA de 716 400,00 €.

Mai 2010 à Novembre 2014

Bureau d'études ECO-MED - Directeur d'études – Responsable d'agence Languedoc-Roussillon

- Evolution : chef de projet, responsable technico-commercial, responsable d'Agence
- Inventaires faunistiques, études réglementaires, formations (dérogation « espèces protégées », compensation), encadrement écologique de travaux, expertise des zones humides.

Décembre 2006 à Mai 2010

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude – Chargé de mission technique et administratif

- Inventaires avifaune et autres groupes faunistiques, élaboration d'un DOCOB Natura 2000, coordination technique et administrative de programmes LIFE-nature, animations nature, gestion comptable et administrative.

FORMATIONS :

2025

Amélioration de la prise en compte du Desman des Pyrénées dans les procédures environnementales - attestation de capacité à rechercher l'espèce.

2024

Formation : les bases de la pédologie appliquée à la caractérisation des zones humides.

2022-2023

BPREA Agricole.

2018

Formation : QGIS-GRASS.

2016

Formation : les chiroptères : comment réaliser des inventaires, du recueil de données à l'analyse.

2010

Formation ATEN : Conservation et gestion par contrats et chartes Natura 2000.

2005-2006

Master I ET II Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques - Université de Pau et des Pays de l'Adour, Anglet (64).

2004

BTS Gestion et maîtrise de l'eau - Lycée de Dax-Oeyreluy, Dax (40).

COMPÉTENCES :

- Inventaires faunistiques (oiseaux, amphibiens, reptiles, invertébrés, mammifères).
- Inventaires floristiques.
- Délimitation de zones humides (critère botanique et pédologique).

CONTACT :

Téléphone : 06-07-11-17-32

christophe.savon@sonaturalistes.com



SARL (SIREN : 920 696 192

R.C.S. Carcassonne)

Siège social : 10 rue du Bari Long,
11400 SOUILHE



Mes publications

FLORE (DONT BRYOFLORE) :

Lejeune R. & **Savon C.**, 2021. Observation d'*Alkanna lutea* Moris (Boraginaceae) dans le Fenouillèdes sur le plateau granitique de Roupidère (Pyrénées-Orientales). *Carnets botaniques* **33** : 1-4.

Savon C. & Garnier L., 2021. Observation d'*Orobanche reticulata* Wallr., 1825 dans les Causses du Quercy, dans le département du Lot (46). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* **52** : 119-121.

Savon C. & Garnier L., 2022. Quelques observations de *Ranunculus muricatus* L., 1753 dans le sud-ouest de la France, en dehors de l'aire biogéographique méditerranéenne. *Carnets botaniques* **86** : 1-8.

Savon C., 2025. *Plantago bellardii* All., 1785 : un taxon exogène nouveau pour la flore du département des Landes. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, Tome **160**, nouv. série n° 53 (3/4) : 229-235.

Thouvenot L., **Savon C.** & Gilbert B., 2025. Des nouvelles de nos bryophytes. *Mycologie et Botanique* **40** : 18-21.

Nicolas S., **Savon C.** & Gilbert B., 2025. Bryophytes nouvelles pour le département de l'Aude. *Mycologie et Botanique* **40** : 13-17.

OISEAUX :

Bourgeois M., Gilot F. & **Savon C.** (Eds), 2009. *Gestion des garrigues méditerranéennes en faveur des passereaux patrimoniaux*. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». LPO Aude & GOR. Narbonne. 123p.

Bourgeois M., Gilot F. & **Savon C.** (Eds), 2009. *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : retours d'expériences*. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». LPO Aude & GOR. Narbonne. 144p.

OISEAUX :

Savon C. (Coord.), 2009. *Garrigues méditerranéennes : vers une gestion d'un milieu remarquable. Guide pratique*. LIFE NAT/05/F/000139 « Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières Orientales ». 143p.

Gilot F., Bourgeois M. & **Savon C.**, 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières Orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées-Orientales). *Alauda* **78** : 119-130.

Bourgeois M., Gilot F. & **Savon C.**, 2010. Gestion d'un milieu naturel pour le Cochevis de Thékla *Galerida Theklae* dans les Corbières. *Ornithos* **17-2** : 106-115.

Bryophytes nouvelles pour le département de l'Aude
Sylvain Nicolas*, Christophe Savon** & Benjamin Gilbert**

Le département de l'Aude est propice à la réalisation de nombreuses observations floristiques de nouvelles bryophytes pour le territoire. D'une part, le département est riche en paysages et en contextes biogéographiques. D'autre part, il n'a jusqu'à présent pas fait l'objet de prospections régulières, voire systématiques, comme cela a pu être le cas dans les départements voisins. En 2025, Burbarth et al. présentent déjà 54 nouvelles espèces pour ce territoire. Nous poursuivons ici l'amélioration des connaissances avec 19 espèces supplémentaires. La nouveauté des espèces se base sur la consultation du Système d'information de l'environnement du patrimoine naturel (SINP). Un groupe d'étude de la bryoflore s'est structuré dans le département de l'Aude, sous l'impulsion de l'Association française de bryologie (AFB), créée en 2001 puis relancée en septembre de cette année après une période d'inactivité. Cette année andor, forte de plus d'une vingtaine de personnes, entend contribuer à l'enrichissement des connaissances locales et à la dynamisation de la discipline sur le territoire. Pour rejoindre le groupe ou obtenir des informations, vous pouvez contacter Benjamin Gilbert à l'adresse suivante : benjamin.gilbert@hotmail.fr

Buckia vaucheri (Lesq.) D.Rios, M.T. Gallego & J. Guerra – Salvaterra, Pic d'Estable (Corbières), 1430 m d'altitude, le 17/05/2025 (SN), dans les graminées rochers, peupliers.

Fig. 1. Buckia vaucheri (photo M.T.)

moissus et herboux, situés sous le sommet, en face nord. Également Pech de Baguach (Corbières), 1250 m d'altitude, le 15/11/2025 (CHS, BG) (fig. 1), dans les pelouses calcaires rocheuses sommitales du Pech. Les données de cette espèce calciphile sont assez régulières le long de la chaîne des Pyrénées. Elle n'avait toutefois pas encore été signalée dans l'Aude ni dans le massif des Corbières. *Buckia vaucheri* peut facilement être confondu avec d'autres mousses hypnoides. Sur le terrain, on sera attentif à l'écologie (atituelle, xérophile et calciphile), aux feuilles peu faliformes et fortement concaves donnant un aspect gonflé aux rameaux. L'examen des pseudophragmes (qui sont quasiment ronds et non triangulaires à filiformes) est nécessaire pour confirmer la détermination.

Faux-ophelastizans comites (Dickie) Váňa & L. Škrdlov – Maz-Cabardès (Montagne Noire), 850 m d'altitude, sur tourbe fibreuse au sein d'une médiane en tourade le 04/07/2025 (CHS, L. Garnier) (fig. 2).

Il s'agit d'une petite hépatique à feuilles longuement divarquées à leur base, bisbées, à lobes profondément divisés et souvent convexes, et dont la cellule terminale présente une paroi épaissie.

Fig. 2. Faux-ophelastizans comites, Maz-Cabardès (photo CHS)

Épiphyte humicole, hypophile, acicéphile, qui fréquente les bas et hauts-marais, les tourbières, mais aussi les affleurements rocheux humides.

L'espèce se réfugie au sein des touradons de *Molinia caerulea* (L.) Moench où elle trouve des conditions hygrométriques favorables (microclimat protecteur), notamment au sein de complexes tourbeux soumis à des pressions du changement climatique (baisse de la pluviosité, augmentation des températures et de l'insolation).

Gongylanthus ericetorum (Raddi) Nees – Miraval-Cabardès (montagne Noire), les-dit l'Épagnac, 500 m d'altitude, au sein d'une pelouse siliceuse en voie d'embourgeoisement par *Erica arborea* L., le 11/03/2025 (CHS) (fig. 3).

Il s'agit d'une hépatique à feuilles, terroir, prostrée, aux feuilles opposées, ovales à suborbiculaires. L'espèce est parfois difficile à distinguer de *Southern sphacelata* (Spence)

Observation d'*Orobanche reticulata* Wallr. dans les Causses du Quercy, dans le département du Lot (46)

Christophe SAVON
F-31295 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAS
christophe.savon@pyrenn.fr

Lucie GARNIER
F-31295 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAS
lucie.garnier@pyrenn.fr

Résumé. Une population d'*Orobanche reticulata* a été découverte au printemps 2020 sur la commune d'Assier, dans le Lot (46), à 550 m d'altitude, au sein du Parc naturel régional des Causses du Quercy, par deux naturalistes du bureau d'études Nymphaïs. Il s'agit de la seconde mention de cette espèce, à tendance montagnarde, pour le département et l'une des rares stations pour le régime Occitane. Cette note propose un état des connaissances sur la répartition de l'espèce en France et retrace les circonstances de cette découverte.

Mots clés. *Orobanche reticulata*, Causses du Quercy, Midi-Pyrénées.

Abstract. A *Orobanche reticulata* station was discovered by two naturalists belonging to the Nymphaïs ecology consulting. This happened in spring of 2020 on Assier (Lot, France), at an altitude of 550 meters, in the Causses du Quercy Regional Natural Park. Usually more or less upland species, this is the second mention of *Orobanche reticulata* in the department, and one of the rare in the Occitane region. This paper relates the circumstances of this discovery.

Keywords : Plant, Lot, *Orobanche*, Causses du Quercy.

1. Description d'*Orobanche reticulata* et connaissance sur sa répartition et son écologie

La famille des orobanches (*Orobanchaceae*) comprend des plantes holoparasites dépourvues de chlorophylle. Leur développement est donc intrinsèquement dépendant d'un hôte, dont le système racinaire est parasité à l'aide d'un organe dénommé haustorium, permettant à l'orobanche de prélever dans son hôte l'eau et les matières nutritives nécessaires à sa croissance. La pollinisation est entomophile et les graines produites, de très petite taille, sont anémorhizes. Leur germination intervient au contact des racines de l'hôte.

Orobanche reticulata est une espèce trapue, vigoureuse, au port érigé, à tige dressée, souvent des grappes d'inflorescences rapprochées. Ses stigmates sont nettement visibles. Sa corolle blanche des deux lobes est plus ou moins ouverte à la fin de la période de floraison, les deux lobes étant nettement séparés de fond, lui donnant un aspect tripartite, notamment au niveau de son sommet à la floraison la plus dense.

Orobanche reticulata parasite principalement les *Asteraceae* de la sous-famille des *Carduoideae*, plus particulièrement du genre *Carduus* (Pons et al., 2004 ; Pons, 2015 ; Lenoir, 2017 ; Lauber et al., 2018), dont notamment *Carduus defloratus* (Lauber et al., 2018), mais aussi des *Crucifères* (Lauber et al., 2018). Secondairement certains auteurs citent des *Convolvulacées* (ex-*Orobanchaceae*) des genres *Scilla* et *Scabiosa* (Thion et de Foucauld, 2014 ; Lauber et al., 2018).

Cette espèce, abondante montagnarde en France, de répartition européenne nord-montagnarde, comprend ses principales populations naturelles au niveau de For allan, Allier, les données sont plus dispersées, notamment en Provence, plus particulièrement dans le département des Bouches-du-Rhône, où l'espèce est citée comme très rare (Pons, 2015), dans le Massif central et les Pyrénées (Saule, 2018), notamment

2. Observation d'*Orobanche reticulata* sur la commune d'Assier (Lot) dans le Quercy, en 2020

Les Causses du Quercy forment un vaste ensemble de plateaux calcaires, logés entre le socle hercynien du Massif central à l'est, les contreforts des Pyrénées au sud et le bassin d'Alsace à l'ouest. Les paysages sont marqués par une alternance entre milieux ouverts et pelouses arborées (garrigues) (Cassan, 1926) et milieux fermés de chênaies thermophiles (garrigues) (Chenot, 1952). Le relief parcouru par des rivières de pierres dont la vocation première a été une matérialisation physique et un écoulement des alluvions.

Les pelouses calcicoles arborées caussenardes y représentent l'habitat le plus patrimonial. Elles sont hémiparasitiques, voire multistadiales et donc d'un usage récréatif de l'espace par l'homme pastoral. Le pâturage est le facteur influençant leur état de conservation et leur développement. Ces pelouses souffrent d'une déprise pastorale à l'origine d'une remontée topographique se traduisant par un embourgeoisement naturel de l'habitat par des fourrés de *Juniperus communis* et l'implantation d'une forêt de *Quercus subserotina*, qui constitue la végétation potentielle dominante du secteur. Il s'agit de la dynamique progressive de l'habitat de pelouse rétrogradée, dont le caractère d'évolution va dépendre des conditions démographiques, de la date d'arrêt du pâturage et de la proximité

Carte 1. Localisation des observations d'*Orobanche reticulata* en France selon le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Les données d'observation sur les espèces (SINP OpenData).

Mes publications

INVERTEBRES :

Lejeune R. & Savon C., 2019. Découverte du Grillon bimaculé en Ariège. Bulletin semestriel de l'ANA-CEN Ariège 92 : 7.

Lejeune R. & Savon C., 2022. Observations de la punaise *Ventocoris rusticus* (Fabricius, 1781) (Hemiptera – Pentatomidae) en plusieurs localités du Lauragais (Aude et Haute-Garonne, France). *Carnets natures* 9 : 1-9.

Savon C. & Bertrand A., 2023. Présence de *Trochoidea trochoides* (Poiret, 1789) (Mollusca, Gasteropoda, Geomitridae) dans le département de la Gironde, France. *Folia Conchylologica* 69 : 25-30.

Savon C., 2023. Vers un continuum méditerranéo-atlantique dans la répartition du fulgore *Dictyophara multireticulata* Mulsant & Rey, 1855 (Hemiptera – Dictyopharidae) dans le sud-ouest de la France. *Plume de Naturalistes* 7 : 235-244.

Savon C. & Février J., 2024. Contribution à la connaissance de l'hémiptère *Centrotus chloroticus* Fairmaire, 1851 (Hemiptera – Membracidae) en Occitanie. *Carnets natures* 11 : 21-28.

Savon C. & Garnier L., 2024. Observation récente de la punaise *Codophila varia* (Fabricius, 1787) (Hemiptera, Pentatomidae) dans le département des Landes, plus d'un siècle après une première mention départementale. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, Tome 159, nouv. série n° 52 (3/4) : 175-182.

Savon C., 2025. Reproduction en 2024 de *Chroantha ornatula* (Herrich-Schäffer, 1842) (Hemiptera, Pentatomidae) au sein d'une sansouire du littoral narbonnais (Aude, France). *Carnets natures* 12 : 7-11.

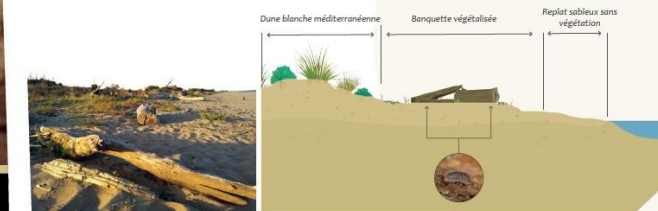
Savon C., Pavon D., Cuypers T., Jouvenez G. & Noël F., 2025. Sur la présence d'*Armadillidium album* Dollfus, 1887 (Isopoda, Armadillidiidae) le long du littoral méditerranéen de France métropolitaine. *Carnets natures* 12 : 101-108.

Armadillidium album Dollfus, 1887 (Isopoda, Armadillidiidae) le long du littoral méditerranéen de France métropolitaine

Christophe Savon, Daniel Pavon, Thomas Cuypers, Gaëtan Jouvenez, Franck Noël

Son écologie

Armadillidium album est une espèce sabulicole, détritivore, supralittorale, halophile, étroitement dépendante des éléments organiques (laines de mer) (Vader & De Wolf, 1988 ; Garcia et al., 2003). Nos observations soulignent l'importance des bois volumineux contribuant au maintien d'un habitat humide qui peut répondre aux besoins physiologiques de l'espèce mais aussi favoriser la décomposition du bois (alimentation). L'espèce pourrait toutefois fréquenter un habitat dunaire plus large, comprenant à la fois l'estran, les dunes embryonnaires et les dunes blanches. Il creuse des terriers dans le sable pour échapper aux fortes chaleurs, aidé de ses périopodes robustes et armés de fortes épines (Vandel, 1962).



Photographie (à gauche) et illustration (à droite) de l'habitat d'*Armadillidium album* sur le littoral méditerranéen français. Photographie de Christophe Savon, illustration d'Aude au Nat.



a : *Armadillidium album* in natura. Photographie de Christophe Savon.
b : vue générale d'un individu. Photographie de Franck Noël.
c : détail du péiopode I (à gauche) et du péiopode VII (à droite). Photographies de Franck Noël.

Description de l'espèce

Armadillidium album est un isopode de petite taille (6 à 7 mm) dépigmenté. Ses téguments sont couverts de courtes soies-écailles. Le telson est tronqué et arrondi à son extrémité. Ses périopodes sont armés de fortes épines, tout particulièrement l'extrémité du périopode VII du mâle.

Les principales menaces

- ◆ L'entretien régulier des plages. Ce « nettoyage » réduit l'habitat et la ressource trophique d'*Armadillidium album*.
- ◆ L'extraction du bois mort en amont de l'embouchure des fleuves car elle peut générer un risque sur des infrastructures anthropiques.
- ◆ L'évolution du trait de côte, avec une érosion déjà mesurée, et qui devrait s'accroître les prochaines années (Brunel, 2012).

Armadillidium album est donc une espèce indicatrice à la fois d'une gestion équilibrée des bois riverains et des sédiments des fleuves, mais aussi du bois échoué en partie littorale.



Les observations sur le littoral méditerranéen français

Nous avons pu observer l'espèce en quatre localités de France métropolitaine méditerranéenne :

- ◆ Embouchure du fleuve Rhône (Bouches-du-Rhône – 13). Espèce déjà connue au niveau des marais de l'Audience, découverte en 2024 et 2025 à Piémont sur la commune d'Arles et à la plage Napoléon sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- ◆ Embouchures des fleuves Aude (Aude – 11) et Tech (Pyrénées-Orientales – 66). Espèce découverte en septembre et octobre 2025 aux embouchures des fleuves Aude (commune de Fleury) et Tech (commune d'Eine).
- ◆ Littoral de Fréjus (Var – 83). Observation faite en début d'année 2026.



Carte de répartition des observations d'*Armadillidium album* sur le littoral méditerranéen français - Réalisation de Christophe Savon.

Bibliographie

- Garcia L., Gross A. et Riddiford N. (2003) – *Armadillidium album*, un isopode terrestre nouveau pour la faune baléaie (Isopoda, Crinocheta, Armadillidiidae). *Boll. Soc. Hist. Nat. Baléares*, 46 : 91-94.
- Pavon D. (2023) – Les isopodes terrestres du département des Bouches-du-Rhône. *Bulletin de la Société linnéenne de Provence*, numéro spécial 19. 89 p.
- Savon C., Pavon D., Cuypers T., Jouvenez G. & Noël F. (2025) – Sur la présence d'*Armadillidium album* Dollfus, 1887 (Isopoda, Armadillidiidae) le long du littoral méditerranéen de France métropolitaine. *Carnets natures* 12 : 101-108.
- Vandel A. (1962) – Isopodes terrestres (Deuxième partie). *Faune de France*, 66 : 418-931.
- Vader W. & De Wolf L. (1988) – Biotope and biology of *Armadillidium album* Dollfus, a terrestrial isopod of sandy beaches, in the SW Netherlands. *Netherlands. Journal of Sea Research*, 22(2) : 175-183.